

RAPPORT

Entre renouvellement des instances de gouvernance et émergence de dynamiques organisationnelles autonomes: quelles modalités pour l'engagement associatif des jeunes, descendants d'immigrés d'origine subsaharienne ?



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS ET COMPOSITION D'EQUIPE	4
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 - PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE	10
1.1) Objectifs de l'étude	10
1.2) Objets de l'étude	10
1.2.1 Processus et ressorts de l'engagement dans les associations	10
1.2.2 La construction de l'image de soi	12
1.2.3 Les jeunes et les transformations dans l'engagement	14
1.2.4 Les relations intergénérationnelles et la transmission des modes d'engagement	15
1.3) Hypothèses	17
1.4) Démarche et méthodologie d'enquête	18
1.4.1 Démarche	18
1.4.2 Méthodologie : d'une sociologie quantitative à une approche qualitative	18
CHAPITRE 2 - JEUNESSES ET IMMIGRATIONS	23
2.1) Une population plurielle	23
2.2) L'impact de l'évolution des politiques publiques sur la vie associative des migrants et de leurs descendants	27
2.3) Structures d'accompagnement	32
2.3.1) Le GRDR	32
2.3.2) Le FORIM	40

CHAPITRE 3 – DIVERSITE DES MODES D’ENGAGEMENT	43
3.1) Etat des lieux des associations	43
3.1.1) Entre transmission et « relève »	43
3.1.2) Des domaines d’intervention variés	46
3.2) Trajectoires individuelles et actions collectives	50
3.2.1) Engagement associatif et rapport au savoir	51
3.2.2) L’engagement comme moyen d’accéder à une reconnaissance sociale et professionnelle	51
3.2.3) Engagement et projet de vie	53
3.2.4) Action associative et logiques entrepreneuriales	55
3.2.5) Types et figures de l’engagement associatif	57
CHAPITRE 4 –PRECONISATIONS	61
CONCLUSION	63
ANNEXES	64
BIBLIOGRAPHIE	70
SYNTHESE	75

REMERCIEMENTS ET COMPOSITION D'EQUIPE

Le GRDR tient à remercier tout particulièrement les différents partenaires qui ont permis la réalisation de cette recherche-action :

La Fédération des Associations de la Commune de Diallan (FACD), la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF), l'Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF), le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), l'Association des Etudiants Maliens (ADEM), le Conseil National de la Jeunesse malienne (CNJ), le centre social l'Arbrisseau (Lille), la Ligue de l'Enseignement, l'Université Paris 8, la Région Ile de France et le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA).

Nos remerciements vont également à l'ensemble des personnes impliquées dans la réalisation de l'étude :

Jean Luc DUMONT – Universitaire, consultant

Clemens ZOBEL – Université Paris 8

Tiguida CAMARA – FORIM

Samba YATERA – Directeur Adjoint GRDR

Rafaël RICARDOU – Coordinateur Antenne Ile de France GRDR

Romuald DZOMO NKONGO – Chargé de mission GRDR

Elisa COUVERT - stage GRDR

Katia GUIBERT – stage GRDR

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACSE : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
ADEM : Association des Etudiants Maliens
AFD : Agence Française de Développement
AFEV : L'Association de la fondation étudiante pour la ville
APVB : Association des Parents de la Vigne Blanche
AJGF : Association des Jeunes Guinéens de France
CADERKAF : Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France
CAI : Contrat d'accueil et d'intégration
CGF : Conseil des Guinéens de France
CAGF : Coordination des Associations Guinéennes de France
CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de Voyageurs
CNJ : Conseil National de la Jeunesse malienne
CSP : Catégorie socioprofessionnelle
CUCS : Contrats urbains de cohésion sociale
DAIC : Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté
DAAEN : Direction accueil accompagnement des étrangers et de la nationalité
DIV : Délégation interministérielle à la ville
DPM : Direction population migration
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EDUCODEV : Migrants, Acteurs d'Education au Co-développement (programme du Grdr)
ESS : Economie Sociale et Solidaire
FAS : Fonds d'action sociale
FASILD : Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations
FAVB : Fédération des Associations de la Vigne blanche
FACD : Fédération des Associations de la Commune de Diallan
FORIM : Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FTM : Foyers pour travailleurs migrants
GRDR : Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural
HALDE : Haute Autorité de lutte contre la discrimination
HCI : Haut Conseil à l'intégration
HCM : Haut Conseil des Maliens
IAU : Institut d'aménagement et d'urbanisme
IDD : Immigration Développement Démocratie
INED : Institut national d'études démographiques
INJEP : Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
MAP : Modernisation de l'Action publique

NEET : Not in Education Employment or Training
OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
ONPV : Observatoire national de la Politique de la ville
ONZUS : Observatoire national des zones urbaines sensibles
OSIM : Organisation de Solidarité internationale issue des migrations
PAMAM : Programme d'appui au mouvement associatif migrant
PLIE : Plan pluriannuel pour l'insertion et l'Emploi
RAME : Réseau des Associations Mauritanienes en Europe
RGPP : Révision générale des politiques publiques
RNMA : Réseau National des Maisons des Associations
TEO : Trajectoire et origine
TIC : Technologies de l'information et de la communication
UE : Union européenne
ZEP : Zone d'éducation prioritaire
ZFU : Zones franches urbaines
ZUS : Zones urbaines sensible

INTRODUCTION

En 2014 le premier ministre français a désigné l'engagement associatif comme grande cause nationale en mettant en avant les valeurs de solidarité et du collectif, en opposition à l'individualisme et d'insister sur les notions de cohésion sociale et d'utilité : « Sans l'engagement, sans la volonté d'apporter aux autres une part de soi, rien n'est vraiment possible : voilà la vérité fondamentale qu'il nous faut sans cesse rappeler, parce qu'elle a marqué toute notre histoire"¹,

La plupart des commentaires et analyses sur l'engagement associatif insistent sur ces fonctions que semblent remplir les associations. Ainsi, comme le soulignent Edith Archambault et Viviane Tchernonog : « La contribution des associations à la décision démocratique, à la cohésion sociale, au bien-être des personnes et à l'animation des territoires est évidemment première par rapport à leur rôle économique. La mesure dans ces domaines est encore embryonnaire et s'améliorera sans doute au fil du temps.»² Plus récemment, après les attentats de janvier, le président de la République a demandé aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale de lui remettre chacun un rapport dans le cadre de leurs missions. Le rapport de Claude Bartolone³ souligne le rôle essentiel que jouent les associations dans notre société

S'il est certain que le secteur associatif, avec ses 12,7 millions de bénévoles et près de 2 millions de salariés occupe une place importante (économique, sociale....), que signifie la notion d'engagement, qu'en est-il des jeunes et plus spécifiquement des jeunes immigrés ou descendant d'immigrés en France ?

Bien que déjà existantes dans la réalité sociopolitique française, la constitution d'associations d'immigrés était soumise à de nombreuses conditions et contraintes. La loi du 9 octobre 1981 va simplifier la procédure. Elle supprime le régime dérogatoire des associations étrangères institué par le décret-loi de 1939, qui subordonnait la constitution de ces associations à l'autorisation du ministre de l'Intérieur. Jusqu'à la fin des années 1970, malgré leur activisme, les migrants sont considérés comme des travailleurs temporaires ou objets de politique publique, plutôt que comme des acteurs associatifs et politiques à part entière. Pourtant, sur la seule zone du bassin du fleuve Sénégal, cœur historique de l'action du GRDR, on compte en Ile-de-France près de 3000 associations déclarées en Préfecture. Ce chiffre donne une idée de leur densité sur les territoires. Ce sont des entités qui fédèrent, mobilisent et créent du lien entre les populations dans les villes et quartiers à forte concentration d'immigrés et des jeunes issus de l'immigration. De ce fait le tissu associatif « issu des migrations » est dense et compte un nombre important de personnes. On désigne communément par OSIM, organisation de solidarité internationale issue des migrations, les organisations de migrants, mais aussi de jeunes immigrés ou descendants de

¹ Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, « Charte des engagements réciproques » Nancy Vendredi 14 février 2014

² E.Archambault, V.Tchernonog, « Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui », https://www.associatheque.fr/fr/fichiers/.../reperes_asso-paris_CPCA.pdf, 2010

³ « L'engagement citoyen et l'appartenance républicaine », Avril 2015.

migrants intervenant en direction des pays et régions d'origine. De nombreux travaux ont rapporté la diversité des actions conduites à distance par les migrants.⁴ Cette dynamique spécifique constituée de collectifs engagés notamment dans des projets « de développement » concerne diverses régions dans le monde (le Mexique, le Kerala, le Maroc... et la vallée du Bassin du fleuve Sénégal - Mali, Sénégal, Mauritanie).

L'idée que les nouvelles générations sont individualistes et ne « s'engagent » pas autant que les anciens migrants ont pu le faire auparavant est assez répandue. Cette perception concerne également les enfants de migrants nés en France. Un questionnement qui se double d'une préoccupation liée à l'insertion et à la citoyenneté de ces jeunes en France. En effet, les approches (tant scientifique que politique) qui distinguent, tout en les articulant, « intégration » et « développement », ne prennent pas en compte la réalité des pratiques associatives des « héritiers de la migration »⁵ et des immigrants, et ne permettent donc pas de saisir l'originalité des processus à l'œuvre en leur sein.

La problématique du renouvellement associatif et des modalités de l'engagement traversent le tissu associatif issu des migrations, comme en attestent les nombreux forums et rencontres où sont débattues ces questions. La rencontre organisée en mai 2015 par une organisation partenaire du GRDR, l'association IDD⁶, en est un exemple. Intitulée « *Femmes et jeunes, en avant dans les associations de solidarité issues des migrations* » cet événement a permis de poser le constat suivant : « les associations issues des migrations connaissent, comme dans la plupart des associations, un essoufflement du bénévolat ; les femmes et les jeunes y sont sous-représentés, et ont souvent du mal à trouver leur place. Et pourtant de nouvelles pratiques existent et donnent une nouvelle énergie aux associations issues de l'immigration. Elles sont portées par des femmes et des jeunes qui impulsent de nouvelles façons de faire et d'activités autour de la gouvernance, de l'engagement, de la communication, de l'éducation au développement et de la citoyenneté, de la culture. »⁷

Les préoccupations exprimées par les membres de cette association font écho aux observations relatives au monde associatif en France et à la question de l'engagement : « Les difficultés à trouver des dirigeants bénévoles pour renouveler les structures dirigeantes sont très fréquentes puisqu'elles concernent 53% des associations ; c'est la principale difficulté relevée. Les difficultés

⁴ J.Maggi, D. Sarr, E.G. T. Green, O.Sarrasin et A. Ferro « Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement . Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève » *Sociograph* n°15, 2013M.Timera, "Les migrations des jeunes en Afrique noire : affirmation de soi et émancipation", *Autrepart*, Paris (IRD), 2001, n°18 ; C.Daum, *Les associations de Maliens en France*, Karthala.1998 ;

P.Lavigne-Delville, Ph. *De la rizière et la valise, irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Syros – alternatives,1991

Quiminal, C., *Gens d'ailleurs (migrations Soninké et transformations villageoises)*, Christian Bourgeois, Paris,1991)

⁵ Boubeker, Ahmed : *Les mondes de l'ethnicité : la communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine*, Paris, éditions Balland, 2003

⁶ Immigration Développement Démocratie

⁷ Rencontre du 10 mai 2015, mise en œuvre dans le cadre du programme OMD initié et piloté par le GRDR, avec le soutien de la Région Ile de France, de l'AFD, de l'Union Européenne et du CCFD – http://www.idd-reseau.org/index.php?option=com_content&task=view&id=287&Itemid=126

liées à la recherche de bénévoles ayant les qualifications utiles à l'association concernent quant à elles 33% des associations. »⁸

A l'heure où l'engagement devient un objectif de l'action publique, avec l'agence du service civique qui change de nom au printemps 2015 et devient l'Institut de l'Engagement⁹, cette question est d'autant plus légitime à traiter dans cette étude.

⁸ V.Tchernonog – J.-P.Vercamer, Associations et Fondations, Octobre 2012, Deloitte Conseil

⁹ <http://www.service-civique.gouv.fr/actualites/l-institut-du-service-civique-change-de-nom-et-devient-l-institut-de-l-engagement>

CHAPITRE 1 – PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

1.1) Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de cerner les processus par lesquels se constitue l'engagement associatif des jeunes issus de l'immigration d'origine subsaharienne et d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent, tout comme les plus-values de cet engagement. Pour mieux comprendre ce processus, il est nécessaire de prendre en compte les différents types de socialisation des jeunes et la pluralité de leurs parcours. Une attention particulière sera portée, d'une part, aux modalités de l'engagement associatif des jeunes filles, d'autre part, à la question des relations intergénérationnelles.

1.2) Objets de l'étude et questionnements

1.2.1. Processus et ressorts de l'engagement dans les associations

Si on peut s'accorder pour dire que l'engagement est un acte par lequel un individu assume les valeurs qu'il a choisies, cherche à atteindre une forme de « justesse personnelle »¹⁰ et donne, grâce à ce choix, sens à son existence¹¹, comprendre le processus d'une telle forme d'engagement est plus problématique. Ce sera un objet privilégié de l'étude. En ce sens, l'engagement dans les associations peut être considéré comme une dimension de la « participation associative » que M. Barthélemy définit comme « un processus volontaire de mobilisation des individus dans un groupe constitué plus ou moins durable et intervenant dans la sphère publique »¹².

La nécessité d'une réflexion, aujourd'hui, sur le lien entre jeunes, engagement et vie associative semble évidente si nous considérons son évolution récente. Selon une étude récente de France Bénévolat¹³ l'engagement des jeunes dans le bénévolat associatif pour les 15/35 ans a augmenté de 32% entre 2010 et 2013. Mais cette même étude constate une « extrême difficulté à transformer ce premier niveau de solidarité en une implication collective durable, via des projets associatifs, puisque, le pourcentage de bénévoles qui se disent engagés toute l'année (donc, « réguliers ») baisse nettement »¹⁴. Les auteurs parlent, dans ce contexte, d'un « bénévolat

¹⁰ M. Danilo et J. Spurk, « *Controverses sur l'individualisme* », Paris : Hermann, 2014, p. 18.

¹¹ ce qu'exprime J. Ion lorsqu'il parle d'une forme d'engagement (...) de plus en plus répandue de nos jours, qui ne se calque pas forcément sur le temps du long terme mais oblige pour autant impérativement, au fil des expériences imposées par une trajectoire jamais définitivement tracée ni achevée, à construire sa propre existence »¹¹ : *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 91.

¹² M. Barthélemy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de Sciences Politiques, p.13

¹³ IFOP et France Bénévolat, La situation du bénévolat en France en 2013, p.8 <http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/3e656ec9e424ae9e724ba0187045eb04c5da478b.pdf> (téléchargé 30/3/2015).

¹⁴ *Ibid.*, p. 7.

d'action » plutôt que d'un « bénévolat de projet ». Cette situation se confirme au niveau de l'engagement politique. Selon A. Muxel « le temps de l'engagement est celui de l'urgence et de l'efficacité. Les nouvelles mobilisations s'appuient sur des actions devant déboucher sur des mesures concrètes »¹⁵. Il se dégage alors un consensus : nous assistons à une transformation, l'émergence d'un « nouveau régime d'engagement »¹⁶ dans lequel l'engagement des jeunes est devenu, « moins idéologique, moins militant, plus ponctuel et contractuel, où l'épanouissement personnel et le gain en compétences sont recherchés »¹⁷. A l'instar des partis et des organisations syndicales, cette situation pose clairement le problème du renouvellement des instances associatives qui a été identifié par l'appel à projet FDVA de la *Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative*. Il existe également un consensus sur la nécessité pour les associations de « faire évoluer les fonctionnements de sorte de prendre en compte leurs contraintes et modes de vie (horaires, façons de s'investir, reconnaissance...) »¹⁸ Cela pose aussi le problème d'une « difficulté de coexistence et de partage entre générations »¹⁹. Dans cette situation on voit « se développer des associations 'de jeunes par des jeunes', aux côtés de celles gérées par des adultes, d'un certain âge, qui si elles accueillent des jeunes, ont encore du mal à leur donner une place significative »²⁰.

Dans leurs grandes lignes ces constats semblent également applicables aux associations d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne et des enfants de ces derniers. Le nombre de ces associations a progressé d'une manière significative si nous prenons par exemple les chiffres concernant celles de l'immigration Malienne en France. De 65 associations créées entre 1995 et 1999 nous passons à 244 fondations après 2005²¹ pour une population d'environ 56 500 immigrants en 2011. Si nous ne savons pas exactement combien de ces associations existent encore, il a été pourtant remarqué que ces associations et en particulier celles de la vallée du fleuve Sénégal possèdent un caractère « extrêmement organisé et structuré » ainsi qu'une forte pérennité due à leur « capacité à s'adapter aux transformations nombreuses qui ont eu cours depuis leur création »²².

C'est cette capacité d'adaptation qui est en question quand nous considérons la question des jeunes. Deux constats s'imposent à ce sujet : premièrement, ce n'est qu'à partir de la mise en place des politiques de regroupement familial au milieu des années 70 que leur présence gagne graduellement en importance (si on laisse de côté que les travailleurs migrants des migrations antérieures étaient souvent classés comme des cadets sociaux) ; deuxièmement, les enfants des

¹⁵ A. Muxel, « L'engagement politique dans la chaîne des générations », *Revue Projet*, 2010/3, n° 316, p. 60-68. p. 66

¹⁶ J-C Richez, Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes, INJEP, Paris, mars 2012.

¹⁷ « Forte hausse de l'engagement bénévole des jeunes », INJEP, <http://www.injep.fr/Forte-hausse-de-l-engagement> (consulté 16/2/2015).

¹⁸ « L'engagement des jeunes et le rôle des maisons des associations pour favoriser cet engagement », *Actes des 30e rencontres nationales du RNMA* – Paris, décembre 2013, p. 13.

¹⁹ *Ibid.*, p. 14.

²⁰ *Ibid.*, p. 18.

²¹ B.Claire ; L.Chauvet, Flore *et al.*, « La dynamique associative des Maliens de l'extérieur : enseignements tirés de deux dispositifs d'enquête originaux », *Revue européenne des migrations internationales*, 2014/3 Vol. 30, p. 109 à 137, p.124.

²² *Ibid.*, p. 114.

immigrés nés en France ont une perspective de vie bien différente que celle de leurs parents. Et c'est cette différence qui peut provoquer des conflits au sujet des manières d'organiser la vie associative et de ses objectifs. L'engagement des jeunes filles est un bon exemple de ce changement générationnel. On constate que dans la première génération des immigrés, les hommes ont été plus engagés que les femmes dans des activités associatives orientées vers leurs pays d'origine²³. Ce rapport change pour les enfants nés en France. Ici les filles ont le même niveau d'engagement que leurs frères. Retenons également qu'à l'instar de l'ensemble de la population française où 33% de ceux qui ont un engagement associatif sont diplômés du supérieur, ces jeunes ont souvent un niveau d'instruction élevé²⁴. Le niveau d'éducation semble également avoir une incidence sur la probabilité d'un engagement transnational²⁵ : plus les personnes sont éduquées, plus elles s'intéressent à des actions associatives orientées vers la solidarité internationale. Comme il sera expliqué par la suite, cette situation aura un impact direct sur l'échantillon faisant l'objet de notre étude qui comporte en grande majorité des étudiants et diplômés.

1.2.2 La (re)construction de l'image de soi

Le rôle important que l'engagement associatif joue auprès d'un nombre considérable de jeunes devient le miroir d'un renforcement progressif de l'individuation lié au déclin des formes traditionnelles d'appartenance. Cette accélération se fait dans le contexte d'accroissement des mobilités géographiques et professionnelles et sous l'impact des nouvelles technologies. L'individualisme réflexif²⁶ désigne la situation d'un individu qui est obligé de s'interroger sur le sens de ses actes et identifications là où les appartenances vont de moins en moins de soi. Comme le notent Danilo Martuccelli et François de Singly : « Depuis l'entrée dans la modernité à la fin du XIXe siècle, et surtout depuis les années 1960, les individus doivent se soumettre à une injonction sociale paradoxale : ils doivent s'émanciper des liens hérités et faire preuve de leurs mérites et de leurs qualités personnelles »²⁷. C'est dans cette situation que la question de l'identité prend une importance accrue et, avec elle, l'engagement comme manière de se confronter au monde pour savoir qui on est²⁸. En ce sens, Didier Lapeyronnie écrit : « Au fond, plus l'individualisme progresse, plus la nécessité et la difficulté de l'engagement se font sentir, car il semble bien qu'il soit devenu une des conditions centrales d'une individuation réussie »²⁹. Par opposition à l'individualisme ou l'individualisation qui désignent un système de valeurs construit autour d'une idée d'autonomie individuelle, le terme individuation renvoie à la nécessaire articulation entre l'individu et le collectif dans toute société. Ainsi, comme l'observe Vincent Descombes, « L'individu qui est en cause dans les valeurs individualistes, ce n'est pas

²³ C.Beauchemin, C.Hamel, Christelle, P.Simon, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, INED/INSEE, Documents de travail 168, octobre 2010, p. 28.

²⁴ IFOP et France Bénévolat, *op.cit.*, p. 11.

²⁵ C.Beauchemin, C.Hamel, P.Simon, *op.cit.*, p. 28.

²⁶ U.Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.

²⁷ D.Martuccelli, F. De Singly, *Les Sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, 2008.

²⁸ J.Ion, *S'engager dans une société des individus*, Paris : Armand Colin, 2012, p. 92.

²⁹ « L'engagement à venir », in Becquet, Valérie et De Linares, Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 40.

l'individu au sens descriptif de l'individuation, c'est l'individu au sens normatif de l'individualisation »³⁰. Ainsi, au lieu de réduire la dépendance de l'individu aux liens sociaux, la fragilisation des attaches stables n'abolit pas la nécessité de tisser ces liens, mais la rend, d'autant plus difficile. C'est dans cette configuration précaire que l'engagement associatif des jeunes se place aujourd'hui. Ajoutons que la signification de cet engagement qui fait l'objet de cette étude ne peut pas être comprise sous le simple prisme d'une maximisation des intérêts individuels. Comme l'observe Alessandro Pizzorno, la logique de l'identification ne peut être réduite à une logique de l'utilité³¹. C'est-à-dire que la rationalité de l'action collective n'est pas concevable comme le simple résultat des stratégies individuelles. L'engagement associatif est alors un des lieux dans lesquels l'individu peut tisser les liens sociaux nécessaires à sa constitution. La présupposition de fond est ici la problématique d'une « assurance de soi » ou d'une « reconstitution d'un soi » moyennant les relations sociales. Chez Charles Taylor, qui évoque Hegel et Rawls, il s'agit de la nécessaire constitution « dialogique » de l'individu moderne pour lequel les attaches héréditaires n'offrent plus de fondement pour son identité. Se pose aussi d'un même coup le problème d'une reconnaissance qui ne va pas de soi et des conséquences négatives de son absence pour l'individu. Les « luttes pour la reconnaissance »³² et les mouvements de défense de droits qui ont marqué la deuxième moitié du XXe siècle et qui concernent directement les engagements des immigrés en France depuis les années 80, en sont la conséquence directe. Mais alors que ces mobilisations ont eu une forte dimension collective, depuis les années 90 les engagements au sein des associations d'immigrants portent de plus en plus sur l'insertion économique des individus³³. Est-ce que ce processus individualisant se prolonge actuellement parmi les jeunes d'origine subsaharienne ? Comment leur engagement associatif peut-il satisfaire un besoin individuel de reconnaissance tout en renforçant l'action collective et citoyenne ?

La « quête de la dignité » qu'expriment ces formes d'engagement renvoie en même temps au problème de l'inégale distribution des ressources à partir desquels les individus peuvent se construire. Comment se manifestent ces inégalités auprès des jeunes qui font l'objet de notre étude et qu'est ce qu'ils font pour y faire face ? L'engagement est ici associé à un contexte de risque dans lequel l'individu est mis devant ses propres responsabilités qui se conjuguent avec les orientations économiques néolibérales. Ainsi, si, « la référence à soi est devenue un mode d'action... », cela « ...peut être autant valorisant que source de grande détresse en ce que l'on intériorise beaucoup plus fortement des échecs vécus comme personnels »³⁴.

³⁰ V.Descombes « Individuation et individualisation », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI, 127, 2003, , p. 44.

³¹ Pizzorno cité par P.Birnbaum, et J.Leca, « Présentation », in Pierre Birnbaum, *Sur l'individualisme*, Paris : Presses de Sciences Po, 1991. p. 23.

³² voir A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : ed. du cerf, 2000 ; C. Taylor, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Paris : Seuil, 1998. (autre citation donc autre NBP)

³³ D. Baillet parle à cet égard d'un passage des engagements associatifs de l'idéologique à l'économique (« L'engagement chez les jeunes d'origine maghrébine. Le passage de l'idéologique à l'économique », *Confluences Méditerranée*, 2001/4, 39, 13-25.)

³⁴ « L'engagement des jeunes et le rôle des maisons des associations pour favoriser cet engagement », Actes des 30e rencontres nationales du RNMA – Paris, décembre 2013, p. 9.

1.2.3 Les jeunes et les transformations dans l'engagement

Les analyses de l'engagement contemporain des jeunes convergent autour de l'idée de l'émergence d'une nouvelle forme d'individualisme. En témoigne notamment le récent rapport « L'engagement des jeunes et le rôle des maisons des associations pour favoriser cet engagement »³⁵. Selon ses auteurs la jeunesse « est beaucoup plus libre de ses choix, qu'avant mais en est d'autant plus responsable ! Nous le cernons dans les diverses injonctions à réussir sa vie, son épanouissement, son parcours... »³⁶. Cela ne voudrait cependant pas dire qu'il faille « exceller dans l'originalité ». Il s'agit plutôt « de parvenir à s'ajuster au monde, chacun à sa façon, afin de réussir sa singularité »³⁷. Dans cette situation l'association ne serait souvent plus l'expression d'une commune appartenance. « Le groupement peut rassembler alors des individus issus d'appartenances multiples, voire étrangers les uns aux autres et seulement réunis par les finalités mêmes du groupement »³⁸. Reste à savoir dans quelle mesure cette tendance s'applique également aux jeunes issus de l'immigration dont l'inscription associative semble souvent restée marquée par les appartenances de leurs parents.

Peut-on dans ce cas, également constater, comme l'a fait Jacques Ion, à partir de l'exemple de l'évolution des temps de réunions associatives, que « [e]space et temps militants peuvent (...) se trouver complètement autonomisés des espaces et des temps de la sociabilité »³⁹ ? Dans ces circonstances la dimension fonctionnelle des associations sous forme d'obtention rapide des résultats serait fondamentale. L'association serait alors devenue d'avantage « un moyen et non une finalité »⁴⁰. Selon Stéphane Wahnich, elle deviendrait pour les jeunes un « concrétiseur d'action »⁴¹. Pourtant cela ne change rien au fait que les engagements des jeunes se font nécessairement dans des organisations structurées par certaines normes et règles⁴² et que, malgré des changements fréquents des objets d'engagement, les travaux existants mettent en évidence une continuité dans le temps⁴³. Ici la variabilité des objets d'engagement neutraliserait au moins en partie la séparation entre sphère publique et privée. Il s'agirait désormais d'« une sorte de continuité, là où l'on mettait auparavant de l'opposition, et que ce n'est là que le reflet des contours nouveaux de notre société »⁴⁴. Sur ce plan il est possible que l'investissement pour le bien commun passe autant par le secteur associatif que par le monde de l'entreprise. Nous verrons que cette éventualité s'est confirmée parmi les jeunes concernés par notre étude, dans un contexte où les politiques publiques encouragent une implication du monde entrepreneurial dans l'action sociale.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p. 9.

³⁷ D.Martucelli, *op.cit.*, p. 18.

³⁸ J.Ion, 2012, *op.cit.* p. 63.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ J. Ion, « Groupements associatifs et modèles d'engagement », dans Roudet Bernard (dir.), *Des jeunes et des associations*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, 1997, pp. 53-64

⁴¹ *Les 15-35 ans : des individualistes solidaires*, Fondation de France, SCP communication, Paris 2007

⁴² J.Ion, 2012, *op.cit.*, p. 66.

⁴³ Les Actes des 30e rencontres nationales du RNMA, *op.cit.*, p. 43.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 11.

1.2.4 Les relations intergénérationnelles et la transmission des modes d'engagement

Selon Jacques Ion la transmission verticale d'une génération à l'autre pèse de moins en moins dans l'orientation des engagements au profit des échanges horizontaux entre pairs⁴⁵. Cette tendance serait également favorisée par une « dilution des repères d'entrée dans la vie adulte » portant notamment sur l'emploi et la fondation d'une famille et « la multiplication des épreuves » auxquels les jeunes font face et qui les distinguent de leurs parents⁴⁶. Dans ce contexte il est particulièrement important d'étudier la question des conditions de transmission d'une culture (politique) commune aux différentes générations⁴⁷, et, plus spécifiquement, celle de la transmission d'un savoir faire, et des expériences collectifs propres à l'organisation. Est-ce qu'il faut conclure que le rôle que jouent désormais les réseaux sociaux sur l'internet dans les échanges et la mise en place des actions marque une rupture avec les modalités d'action antérieures ? Les Actes des 30^{ème} rencontres nationales du RNMA (Réseau National des Maisons des Associations) semblent le suggérer. Selon ce rapport « [i]l existe aujourd'hui une différence d'approche entre les jeunes générations ayant grandi avec Internet et celles pour qui Internet a été une découverte. Ce changement de paradigme est particulièrement visible dans les dynamiques d'entreprendre et de création. En effet, c'est certainement dans ces processus que la fracture générationnelle est la plus sensible »⁴⁸.

Ces nouvelles formes de communication sont sans doute liées à l'existence d'une « logique d'affaiblissement des règles associatives préétablies » en faveur de « l'exposition personnelle » et de « la publicisation de l'action » dont parle J. Ion. L'engagement se rapproche du registre de l'émotion et devient vecteur de l'authenticité de l'expérience. Là où le vécu individuel et l'organisation des actions à court terme structurent l'engagement, se repose le problème de son inscription dans la durée⁴⁹. L'impact des réseaux sociaux sur la transmission intergénérationnelle soulève également la question des espaces d'engagement. L'interaction dans l'espace virtuel s'ajoute ici au facteur d'une mobilité urbaine accrue qui fait rupture avec une logique de proximité⁵⁰. Comment dans ces conditions l'engagement associatif des jeunes s'articule-t-il avec les espaces locaux ? Pour les jeunes « issus de l'immigration », cette question doit prendre en compte la spécificité de leur « double inscription », ou « double capitalisation », entre « ici et là-bas ».

Alors que la thèse d'une rupture générationnelle semble prévaloir dans la littérature, elle risque cependant d'obscurcir le rôle que les rapports entre les générations continuent à jouer. Si auprès des enfants des parents d'origine sub-saharienne l'autorité des aînés n'a pas le même fondement qu'auparavant, celui-ci n'implique nullement qu'elle ne puisse donner naissance à des nouvelles formes d'articulation intergénérationnelle. Nous verrons que ces articulations sont fondées par un souci de maintenir un lien entre les projets individuels et des projets collectifs sur

⁴⁵ J. Ion, 2012, *op.cit.*, p. 81-82.

⁴⁶ J. Ion, 2012, *op.cit.*, p. 62.

⁴⁷ A. Muxel, « L'engagement politique dans la chaîne des générations », *Revue Projet*, 2010/3n° 316, p. 60-68,

⁴⁸ *Actes des 30e rencontres nationales du RNMA*, *op.cit.*, p. 37.

⁴⁹ Cf., *supra*, note 10, p. 6.

⁵⁰ T. Ragi, « Qui sont les jeunes », *Agora, Débats /Jeunesses*, 25, 2001, pp. 4-7, p. 6.

une base qui conjugue des identifications locales (village/quartier), ethno-régionales, nationales et transnationales. L'étude qui suit confirme non seulement la présence des conflits, mais aussi l'importance des arrangements et compromis (p. ex. parrainage du groupement par un aîné) et le rôle que la socialisation auprès des aînés (pas nécessairement les parents) peut jouer. La nécessité de ces articulations repose au moins en partie sur ce qu'Alain Marie désigne comme une « loi du partage »⁵¹. Cette loi « sanctionne l'impératif catégorique de la solidarité en tant que forme principielle de la reproduction sociale et forme élémentaire de la protection sociale »⁵². Ici l'autonomie individuelle que les droits de citoyenneté nationaux mais aussi l'éthos entrepreneurial offrent, entre en tension avec les normes communautaires des sociétés d'origine qui se basent sur le principe d'une dette de l'individu vers le collectif.

⁵¹A. Marie, « Du sujet communautaire au sujet individuel », dans Marie, A. (dir.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala, 1997, pp. 53-110, p. 79.

⁵² *Ibid.*

1.3) Hypothèses

En réponse aux grandes interrogations de l'étude à savoir quelles sont les formes nouvelles de l'engagement associatif des jeunes issus de l'immigration subsaharienne, quel en sont les bénéfices et limites, et quel impact ses changements ont sur l'organisation associative et les rapports intergénérationnels, nous proposons les hypothèses suivantes :

Hypothèse générale

Les changements au niveau des modalités d'engagement des jeunes traduisent l'émergence de nouvelles formes de subjectivité qui s'appuient sur des normes libérales d'autonomie, de responsabilité et de prise d'initiative individuelles.

Hypothèse 1

Cette transformation est conditionnée par une aspiration citoyenne qui articule projet communautaire, projet de société et projet individuel. L'adhésion souvent explicite à un projet communautaire - qui a été transmis par les aînés - renvoie en dernière instance à la famille et au devoir de rendre ce qu'on a reçu

Hypothèse 2

Ces changements expriment en même temps une revendication identitaire liée à un désir d'insertion et de reconnaissance sociale⁵³. L'efficacité de cette posture est d'autant plus forte qu'elle est *plus ou moins* en résonance avec les orientations institutionnelles. Le projet de société joue sur différentes échelles territoriales qui dépassent les cadres nationaux pour s'ouvrir sur un espace transnational.

⁵³ Cette revendication se double d'un refus de certaines règles communautaires (mariage forcé ou arrangé, domination des hommes sur les femmes, des aînés sur les cadets, inégalité de traitement lié à la persistance de castes (en Afrique Noire notamment). Une telle situation d'adhésion aux valeurs traditionnelles, parce que c'est aussi un élément de reconnaissance identitaire et de rupture par rapport à des pratiques qui y sont associées induit un « état dissonance cognitive », On doit la théorie de la dissonance cognitive à un chercheur américain (Festinger) *A Theory of Cognitive Dissonance*. California: Stanford University Press (1957) qui définit la dissonance cognitive comme *un état de tension désagréable dû à la présence simultanée de deux cognitions (idées, opinions, comportements) contradictoires*. Le postulat est que les individus aspirent à éliminer les faits de pensée ou les faits comportementaux, présents en eux, qui sont contradictoires. En présence d'éléments contradictoires dans la pensée, les individus se trouvent dans un état de malaise, de tension. Ils vont donc devoir mettre en place des stratégies ou « modes de réduction de la dissonance », par exemple changer de comportement, d'attitude visant à rétablir une certaine consonance ou ajouter des éléments consonants. C'est là un des sens de l'engagement personnel : les individus ont tendance à agir de manière cohérente: La théorie de L. Festinger a été reprise et développée en France par deux auteurs Joule, R.-V. et Beauvois, J.-L.: *Soumission et idéologie. Psychosociologie de la rationalisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Nouvelle version Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002. Joule, R.-V. *Rationalisation et engagement dans la soumission librement consentie*, Thèse pour le Doctorat d'Etat des Lettres et Sciences Humaines. Université des Sciences Sociales de Grenoble, 1986.

1.4) Démarche et méthodologie de l'enquête

1.4.1 Démarche

L'étude a été menée par le GRDR en partenariat avec l'Université Paris 8, le FORIM (forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations) et la Ligue de l'enseignement des Yvelines. Elle a bénéficié du soutien du Ministère de la ville, de la Jeunesse et des Sports, au titre du FDVA (Fond développement vie associative).

Elle a mobilisé, 2 salariés du GRDR à temps partiel, 2 stagiaires étudiants à Paris 8 (2 fois 3 mois), une personne du FORIM pour le comité de pilotage et des enquêteurs de façon ponctuelle en Région pour le questionnaire, un enseignant chercheur de Paris 8 et un consultant, psychosociologue. Soit une équipe permanente de 7 personnes, avec des implications ponctuelles d'autres intervenants. Le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement est resté limité. La mise en œuvre de l'étude sur l'année 2014 n'a pas permis de mener d'activités auprès des publics de la Ligue et sur leur territoire d'intervention. Un délai supplémentaire a été nécessaire et a conduit à mener des activités en 2015. Elle a concerné principalement l'Île de France et le Nord pas de Calais, avec une dimension nationale à travers un questionnaire. Le comité de pilotage s'est réuni à 6 reprises en 2014 et une dizaine de réunions techniques a eu lieu sur l'ensemble de la période couverte par l'étude, soit de janvier 2014 à septembre 2015. Notre approche se veut à la fois comparative, compréhensive et opérationnelle, associant méthodes qualitatives et quantitatives.

1.4.2 D'une sociologie quantitative à une approche qualitative

Le choix d'une méthode pour recueillir des matériels susceptibles d'être analysés dépend tout d'abord de l'objet de l'enquête, du rapport entretenu avec les publics et si des échanges avec ces derniers sont envisagés (ce qui est le cas dans une recherche-action), enfin des enjeux de l'étude, i.e. l'information que désire avoir le commanditaire de l'étude.

Dans cette recherche, l'approche quantitative répond à la question « qui » est concerné et combien de personnes. L'analyse qualitative répond, elle, à la question pourquoi et si notre objet est de saisir le processus d'engagement de la population ciblée, il semble que le choix pertinent est celui de l'approche biographique, approche sensible et compréhensive qui n'est pas contrainte par l'exigence de représentativité

L'univers de l'enquête : une surreprésentation du leadership

Nous avons enquêté auprès d'une population de jeunes issus de l'immigration subsaharienne jusqu'à 30-35 ans. Cet allongement de la période de jeunesse est en relation avec la prolongation des parcours d'insertion professionnelle et du parcours éducatif dans

un contexte marqué par le chômage des jeunes et l'instabilité de l'emploi. A cela s'ajoute que les mesures de regroupement familial n'ont été effectives qu'à partir de la moitié des années 70. Par ailleurs notre échantillon présente une surreprésentation de leaders associatifs. Cette donnée pourrait d'ailleurs être une des lignes directrices de notre travail si l'on admet que les leaders associatifs représentent une tendance représentative de l'engagement associatif des jeunes issus de l'immigration dans leur ensemble. Les territoires qui ont été ciblés pour l'enquête par focus groupe et entretien sont la région Ile-de-France et la région Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs l'échantillon qui a donné lieu à une enquête par questionnaire a été prélevé sur une population de jeunes diplômés. Ceci s'explique par le fait que le questionnaire a été administré par le FORIM⁵⁴, partenaire du GRDR et associé à l'étude, avec un objet différent de celui du GRDR, alors que le GRDR s'intéressait à l'engagement⁵⁵.

Approche quantitative

L'enquête a d'abord suivi une démarche quantitative : un questionnaire écrit dans Sphinx a été administré auprès de 128 jeunes membres d'associations, via les réseaux associatifs du FORIM et leurs plateformes régionales, (COSIM⁵⁶), principalement, en Ile de France, Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Nord Pas de Calais (4 régions). Malheureusement le mode de tirage de l'échantillon et l'administration du questionnaire (envoyé par mail) ne nous permettent pas de généraliser les données fournies. Cette approche quantitative a cependant ouvert à une meilleure compréhension de la population touchée (surtout des jeunes diplômés, alors que la population ciblée au départ était plus large dans ses caractéristiques).

On observe que la surreprésentation de personnes ayant bac +5 parmi les enquêtés limite l'exploitation des questionnaires. En effet, la surreprésentation de diplômés de l'enseignement supérieur confirme le constat, fait par ailleurs, que les opérateurs d'accompagnements ne toucheraient pas les populations « les plus éloignées ». Ce constat étant valable non seulement dans le domaine associatif mais aussi dans les politiques de la ville et dans l'éducation populaire, notamment. C'est pourquoi nous reviendrons, dans la suite du rapport sur la production de nos matériaux.

Par ailleurs, cette étude s'appuie davantage sur les données qualitatives recueillies par entretiens individuels et collectifs (focus groups). Un travail sur les archives du GRDR a également été mené, en rapport avec l'accompagnement des initiatives en faveur de la jeunesse. Les dossiers étudiés concernent 52 associations accompagnées par le GRDR, entre 2002 et 2008.

⁵⁴ Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations.

⁵⁵ Le dispositif initial d'enquête a été conçu par le FORIM dans le cadre d'une autre enquête portant sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrés ou issus de l'immigration.

⁵⁶ Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

Approche qualitative, itinéraires et projets

Cerner par une approche biographique les processus par lesquels se constitue l'engagement associatif, tel a été notre objectif principal dans la collecte des données. Il sera fait état de la pluralité des trajectoires et des modes de socialisation entre les jeunes nés en France et ceux qui sont arrivés récemment, ou qui ont vécu plusieurs va et vient entre leur pays d'origine et la France.

Des entretiens ont été réalisés avec différents types d'acteurs associatifs ainsi qu'avec des professionnels. Au total, 9 entretiens menés (4 femmes et 5 hommes), de type « récit de vie » qui permettent de prendre connaissance de parcours individuels représentatifs ou, au contraire, tout à fait originaux, mais aussi de type « entretiens » qui permettent de mettre en lumière des démarches d'accompagnement d'initiatives associatives de jeunes.

L'équipe a également organisé une série de discussions au sein de *focus-groups*⁵⁷, afin de mettre en débat les pratiques et représentations des personnes engagées dans l'action associative. 4 *focus group* ont été menés (3 en IDF, 1 en NPDC).

Le travail « ordinaire » des associations de jeunes a donné lieu par ailleurs à un travail « d'observation participante » lors d'activités de terrain, en particulier à l'occasion de forums et rencontres débats (participation à 4 forums « jeunes »).

Les outils utilisés : entretiens non directifs et semi-directifs collectifs et individuels pour recueillir 9 récits de vie et le contenu de discussions collectives. L'approche biographique permet une analyse des ruptures, changements d'orientation, émergence de projets individuels et collectifs⁵⁸ qui facilite la compréhension des différentes formes d'engagement et leurs mécanismes⁵⁹. L'analyse des entretiens respecte « à la lettre » la parole des gens, mais se soucie de ne pas l'identifier immédiatement au réel. La production du réel requiert une « construction dialogique complexe »⁶⁰. C'est dire que les personnes interviewées peuvent devenir coanalystes de leur propre discours. Nous verrons dans quelle mesure cet idéal a pu être atteint dans notre travail d'investigation.

Une analyse documentaire et bibliographique complète le dispositif d'enquête.

Les résultats de l'approche biographique seront enrichis par la construction d'une typologie des modes d'engagement associatifs des sujets interviewés.

⁵⁷ Les focus groups: entretiens collectifs au cours desquels un animateur suscite un débat dans le groupe et opère des relances sur des thèmes précis.

⁵⁸ On trouvera des indications sur quelques techniques d'analyse biographique in J.L. Dumont, Ch. Schmitt : "Que faire de mon expérience ?" Revue *Pratiques de formation, Analyses*, Université Paris VIII, n°41-42, pp.119-130.

⁵⁹ F. Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983

⁶⁰ D. Demazière, CL.Dubar.: *Analyser les entretiens biographiques*, Paris, Nathan, 1997.

Analyse typologique

Quatre postures-type sont présentées. Elles correspondent à quatre cas types parmi les 9 personnes interviewées. Ces postures ont été identifiées grâce à quelques indicateurs signifiants récurrents dans le discours des personnes. Un tel repérage rend ensuite possible de construire les types en accentuant les traits caractéristiques qui les composent.

Cette opération s'inspire de la démarche de Max Weber qui propose la catégorie d'idéal type ou « type idéal » (ou encore type idéal). La méthode idéaltypique consiste à relier dans une trame commune, une « forme pure » des phénomènes potentiellement disparates de l'expérience ; c'est une reconstruction opérée en isolant et en accentuant les traits les plus significatifs d'une réalité. Il s'agit donc d'un modèle d'intelligibilité, d'un analyseur de la réalité : « Pour mettre en relief les différentes caractéristiques, il est nécessaire, ici encore, de parler en termes de « type idéal », ce qui fait violence dans une certaine mesure à la réalité(...). Mais il serait impossible autrement d'aboutir à une formulation claire, étant donné la complexité des matériaux mis en œuvre.»⁶¹. D. Demazière et Cl. Dubar, font référence à Max Weber mais distinguent d'autres modes de construction typologique dont la plus fréquemment utilisée et proche de notre propre démarche est «le regroupement des unités autour d'un petit nombre d'entre elles choisies comme noyau de la typologie (agrégation autour d'unités-noyaux)»⁶²

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de ce modèle est d'optimiser la compréhension des processus étudiés. Bien entendu, dans la réalité, les types que nous présentons plus loin dans ce rapport admettent une multiplicité de nuances et variations dont notre schéma ne fournit qu'une image grossière qu'il ne s'agit pas de plaquer telles quelles sur la réalité. Elle est, néanmoins, claire, simple et rend possible des déclinaisons de plus en plus fines et complexes. Il semble donc que ce soit un outil pertinent.

L'analyse typologique peut être complétée par un traitement automatique⁶³ des mots employés dans leurs discours par les différentes personnes interviewées

Approche Text Mining⁶⁴ (analyse et cartographie de l'information textuelle)

Cette méthode consiste à analyser et cartographier les textes des entretiens et pour cela elle utilise un algorithme pour créer des catégories de mots. L'opération consiste d'abord à choisir, dans le matériel recueilli, les mots clés les plus pertinents en fonction de l'objectif de l'étude. Ensuite, le logiciel analyse un ensemble de textes dans lesquels les mêmes mots désignent un même contexte (un contexte étant défini par l'utilisation conjointe de plusieurs mots clés). Par exemple si les mots «engagement», «projet» et «association » sont co-occurents, on peut en déduire

⁶¹ M. Weber, M. *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964, pour la traduction française. p. 143, note 69

⁶² *Op.cit.*, p.214

⁶³ A l'aide du logiciel *Word Mapper* développé par grimmersoft (www.grimmersoft.com).

⁶⁴ L'approche « text mining » est un ensemble de techniques d'analyse linguistique pour classer des documents et exploiter des textes écrits, pas ou peu structurés, pour en extraire du sens.

qu'ils forment un contexte où « engagement » et « projet » entrent dans des rapports dynamiques. La méthodologie proposée se fonde sur les associations multiples entre les mots. L'analyse des associations entre des mots clés nous donnera des informations sur les processus étudiés.

On pourra également observer la structure des relations existant entre les mots à l'intérieur d'un cluster (ensemble constitué de mots souvent cités ensemble). Enfin, dans un graphique en étoile, il sera possible de connaître les différents contextes dans lesquels le mot a été utilisé. Ces trois représentations graphiques vont permettre de repérer les mots qui caractérisent le mieux un contexte.

CHAPITRE 2- JEUNESSE ET IMMIGRATION

2.1) Une population plurielle

La pluralité croissante de l'immigration subsaharienne et la diversité de ses enjeux ont été soulignées par différents travaux, qui en montrent l'évolution⁶⁵. Les causes de cette diversification sont multiples, elles sont liées aux crises et conflits dans certains pays d'Afrique mais aussi au développement d'une migration qualifiée. Le profil du «migrant rural, polygame, analphabète» du bassin du fleuve Sénégal, encore très présent dans les représentations, n'est plus dominant dans la réalité. Il y a désormais une nouvelle génération de migrants en provenance de l'Afrique centrale et des zones urbaines de l'Afrique de l'Ouest.

Les immigrés⁶⁶ en France représentent aujourd'hui 8,3 % de la population totale et 8,6 % de l'emploi (9 % des actifs, occupés ou au chômage). Les origines géographiques de ces population se sont diversifiées, le niveau de diplôme s'est accru, et le public s'est féminisé⁶⁷. En 2008, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968.

Le public qu'accompagne le GRDR n'est pas homogène dans ses origines et ses trajectoires. Il vit majoritairement dans les quartiers dits difficiles. L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) créé pour « mesurer l'évolution des inégalités sociales » souligne en 2011 dans son rapport que 52,6% des habitants des 751 quartiers de la politique de la ville sont issus de l'immigration. 64% en IDF

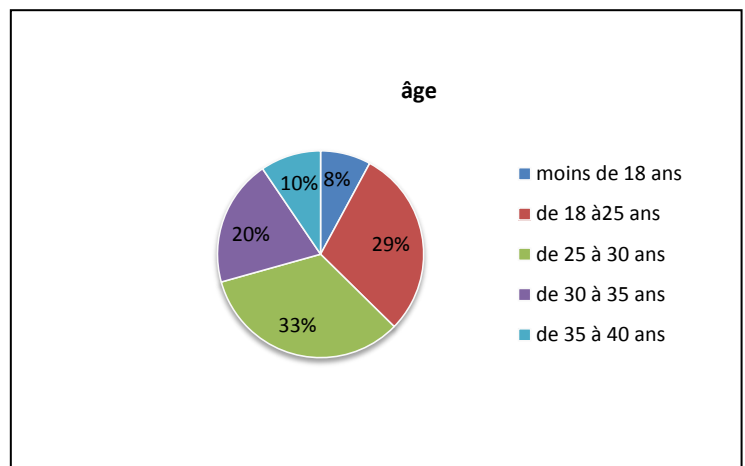
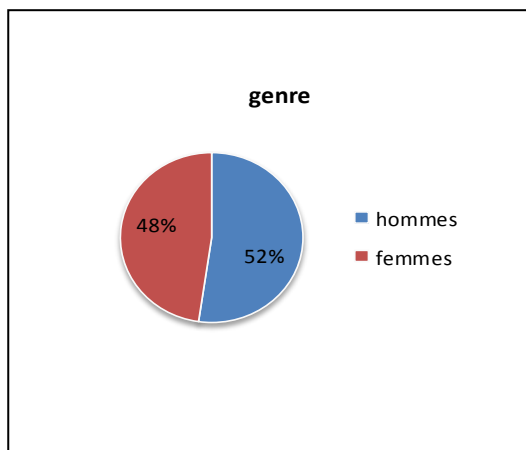
Profils

Les questionnaires administrés et traités révèlent des types de trajectoires et des modes de socialisations diverses: entre les jeunes nés en France et ceux arrivés dans leur enfance ou très récemment. Une très grande majorité (80%) sont engagés, à titres divers dans des espaces (ou des temps) associatifs. La tranche d'âge majoritaire se situe de 18 à 35 ans. Avec un nombre pratiquement équivalent de femmes et d'hommes composant le panel. On constate ainsi un niveau d'engagement associatif similaire entre femmes et hommes.

⁶⁵ M.Timera : «Travail, citoyenneté urbaine et intégration communautaire marginale», *Sociétés africaines et diaspora*, Paris, 1997, n°4. P.Barou, « Citoyens d'ici et de là-bas », *Revue Hommes et migrations* n°1239, septembre-octobre (2002)

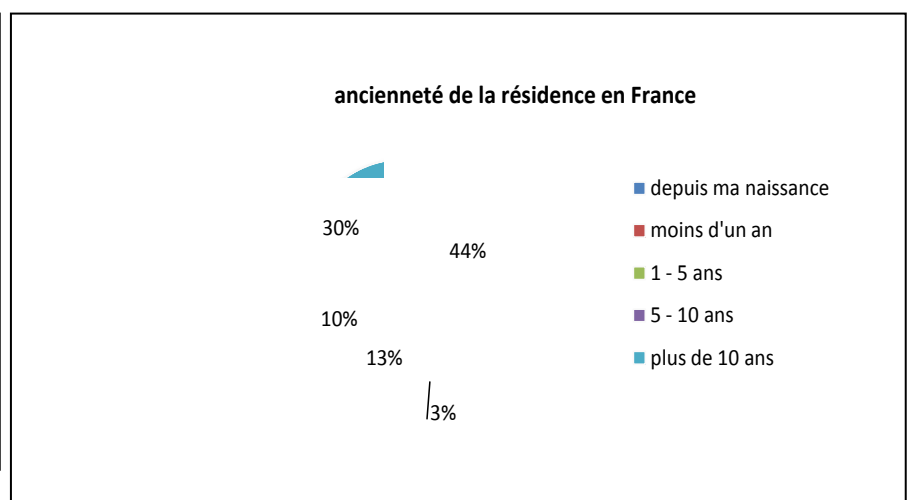
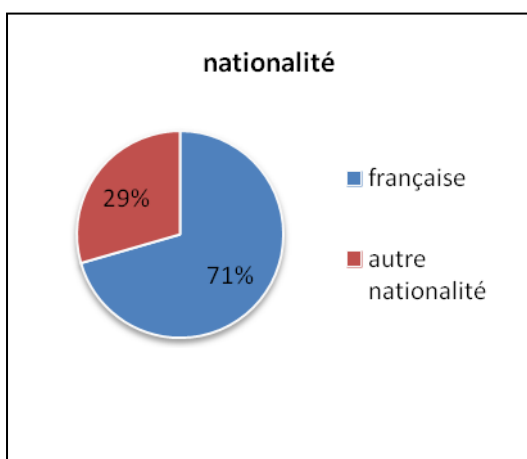
⁶⁶ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un *immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France*. La définition des descendants d'immigrés est également conventionnelle, pour l'INSEE elle désigne les personnes nées en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition regroupe des personnes ayant deux parents immigrés (ou dont le seul parent connu est immigré), et des personnes ayant un parent immigré et un parent non-immigré-

⁶⁷ *L'emploi et les métiers des immigrés* / Département des statistiques, des études et de la documentation, N°39 - mars 2012



Plus des deux tiers sont de nationalité française (71%), avec une part importante de jeunes nés en France, qui sont donc non immigrés (44%). Parmi les jeunes immigrés (66%), une part significative a acquis la nationalité française et près de 30% résident en France depuis plus de 10 ans. De fait, la part des primo arrivants (entendu au sens des politiques publiques, c'est dire de 0 à 5 ans) est faible (16%). Par ailleurs, 29% du panel est de nationalité étrangère. Avec 36% de binationaux sur l'ensemble du panel.

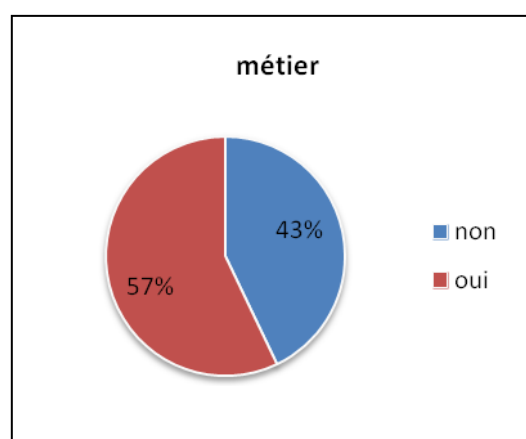
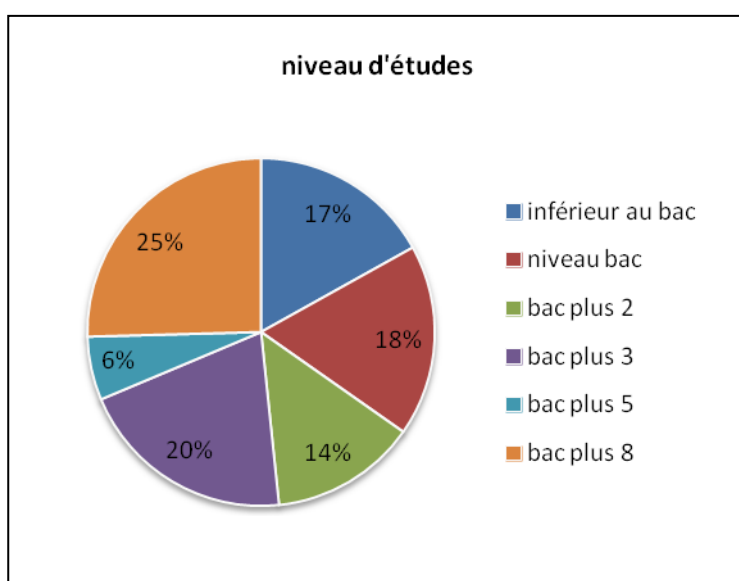
Le lien au pays d'origine est différencié même auprès de ceux qui sont nés en France. Selon D. D., parmi ses frères et sœurs il faut distinguer ceux qui ont encore appris la langue du pays, le jaxanke, et qui parlent le français avec un léger accent et les plus jeunes qui maîtrisent parfaitement le français au détriment du jaxanke. Ainsi D.D constate: « *il y a 2 éducations chez nous. Il y a nous les grands et il y a les petits* ». Cette différenciation nous rappelle qu'il serait certainement trop simpliste de parler que des 'vieux' et des 'jeunes'. Entre ces grandes catégories se glissent des expériences intermédiaires et des écarts d'appréciation.



En 2008, 3,7 millions d'étrangers et 5,3 millions d'immigrés ont été recensés en France. 3,2 millions de personnes sont immigrées et étrangères. Les immigrés représentent 8 % de la population française totale. En 2008, quatre immigrés sur dix sont de nationalité française.

Selon la définition de l'INSEE, les descendants directs d'immigrés sont des personnes nées en France ayant au moins un parent immigré. Fin 2008, parmi les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France, 4,5 millions de personnes correspondent à cette définition. Toutefois, pour un peu plus de la moitié, ils ont également un parent non immigré. Parmi les enfants mineurs nés en France, 2,1 millions vivent dans une famille dont au moins un des parents est immigré. Au total, on peut donc estimer à environ 6,7 millions de personnes le nombre de descendants directs d'immigrés nés en France, soit 11 % de la population vivant dans un ménage en France. Fin 2008, 10,1 millions, soit 21 % des 18 ans et plus résidant en France ont au moins un parent né étranger à l'étranger⁶⁸.

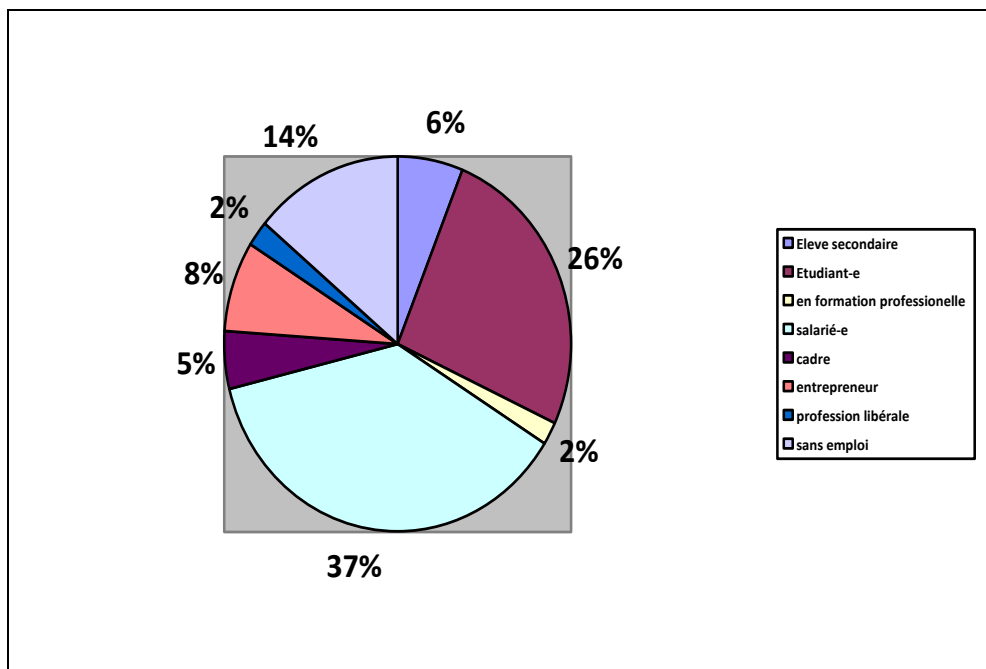
On constate un niveau d'étude assez élevé, avec 50% du panel qui a un niveau licence et plus. Par ailleurs, 57% exerce un métier, très largement comme salariés (37%). Seul 14% se déclare sans emploi, le reste étant encore étudiants ou en formation.



La surreprésentation de diplômés de l'enseignement supérieur pourrait traduire le fait, constaté par ailleurs, que les opérateurs d'accompagnements toucheraient davantage les populations ayant plus facilement accès à l'information et au savoir. Ce constat étant valable non seulement dans le domaine associatif mais aussi dans la politique de la ville, dans l'action sociale, dans l'éducation populaire etc. Cette surreprésentation des diplômés peut aussi tenir à l'évolution des profils des jeunes migrants, dans le cadre d'une politique de gestion des flux migratoires dite « choisie » privilégiant une migration « qualifiée ».

⁶⁸ *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, édition 2012- Fiches thématiques - coll INSEE

A noter une limite dans la formulation du questionnaire : absence de l'item « jeune diplômé » ou « en recherche d'emploi ». Or en étant jeune diplômé, on ne se sent pas forcément « sans emploi ».



Un contexte de précarité socio-économique, encore plus marqué en ZUS

De manière globale, les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne sont confrontés à une précarité socio-économique. Cette situation est liée d'une part à un déclassement social qu'on retrouve chez des migrants diplômés et d'autre part au profil socioprofessionnel d'une partie des immigrés. L'étude (TEO, octobre 2012) indique que le risque relatif au chômage est deux fois plus important chez les immigrés maghrébins et subsahariens.

Une note récente de mars 2015 du Commissariat général à la stratégie et à la prospective⁶⁹ fait état de constats similaires : « les descendants d'immigrés sont davantage exposés au chômage que les natifs sans ascendance migratoire directe (14,2 % de taux de chômage contre 8,6 % en 2012) mais moins que les immigrés eux-mêmes (16,9 %). C'est particulièrement vrai pour les jeunes de moins de 25 ans d'origine africaine dont le taux de chômage dépasse les 40 %, soit presque le double du taux des jeunes sans ascendance migratoire directe. »

Selon l'ONZUS (désormais ONPV) les catégories d'actifs les plus touchées sont les jeunes, les personnes à faible niveau d'études et les immigrés. Les jeunes actifs sont particulièrement

⁶⁹ « Favoriser l'insertion économique des jeunes issus de l'immigration » Notes d'analyse, hors-série, n°2, mars 2015 http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na-2015-mars-hors_serie2-jeunes-issus-immigration-propositions_.pdf

touchés par le chômage : en 2013, le taux de chômage chez les 15-24 ans est de 42,1 % contre 22,6 % pour les territoires non ZUS, ce qui traduit des difficultés d'insertion professionnelle particulièrement prégnantes pour les jeunes de Zus. Par ailleurs, en Zus, le taux de chômage des immigrés atteint 28,1 % contre 21,4 % pour les non-immigrés. Le même rapport de l'ONZUS montre que le fait d'être diplômé n'a pas été suffisamment protecteur vis-à-vis de la crise économique pour les résidents des Zus.

La question de l'emploi des jeunes fait ainsi partie des 13 chantiers prioritaires en direction de la jeunesse, définis lors du comité interministériel de la jeunesse (CIJ) le 21 février 2013 et réaffirmés lors du comité interministériel de la jeunesse du 04 mars 2014. Ces orientations ont été rappelées et complétées lors du Comité interministériel du 6 mars 2015 et suivi du discours du premier Ministre, « la République en actes » (dispositifs renforcés pour les décrocheurs, la garantie jeunes, contrat « starter », accompagnement pôle emploi renforcé, parrainage....)

Ce contexte peut avoir des conséquences sur les formes et modalités de l'engagement associatif qui répond à un désir d'insertion et de reconnaissance sociale. Dans quelle mesure serait-il alors, plus ou moins, en résonance avec les orientations institutionnelles ?

2.2) L'impact de l'évolution des politiques publiques sur la vie associative des migrants et de leurs descendants

Si la question des flux migratoires fait consensus au sein de l'opinion publique et de la classe politique, ce n'est pas le cas « du vivre ensemble ». En France un rapport de la cour des comptes de 2004 indiquait que les moyens consacrés à la maîtrise des flux migratoires étaient supérieurs à ceux consacrés aux politiques d'intégration. Cette question du « vivre ensemble » et de l'intégration se pose de plus en plus de façon cruciale en Europe⁷⁰. Les différents échelons de mise en œuvre de l'action publique recoupent des champs de compétences et d'intervention variés, dont la cohérence et la coordination font l'objet d'enjeux sur les territoires. Ainsi l'action éducative, la prévention socio-sanitaire, l'égalité hommes/femmes, l'insertion socio-professionnelle, ou encore la solidarité internationale et l'éducation au développement, concernent une multitude d'opérateurs : politique de la ville (ACSE/CGET/DRJSCS), politiques d'intégration (DAIC/DAAEN/OFFI), AFD, Collectivités Territoriales, fédérations, associations. Dans leur mise en œuvre, ces politiques publiques, ainsi que celles destinées à la jeunesse, à la famille, etc... prennent largement appui, notamment au niveau local, sur un tissu associatif parfois très dense.

Une des évolutions récente majeure concerne le périmètre des politiques d'intégration, qui vont se resserrer sur les primo arrivants (0-5 ans). Leur articulation avec la politique de la ville et l'émergence des notions de diversité et d'égalité des chances constituent autant d'enjeux et

⁷⁰ Rapport Conseil de l'Europe en 2010 : Vivre ensemble Conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXI^e siècle

d'évolutions qui influencent l'action les modes d'organisation des associations et des structures d'accompagnement.

Politiques d'intégration

Cette problématique de l'intégration est régulièrement revisitée par les associations à travers leurs pratiques et par les pouvoirs public à travers des audits et rapports. Ainsi le dernier rapport commandé à Thierry Tuot (Conseiller d'Etat) sous le titre « La grande nation pour une société inclusive » remet en question bon nombre de clichés sur l'immigration dans un contexte marqué par la crispation des français par rapport aux migrants du Sud et à la religion musulmane⁷¹. Ainsi l'auteur du rapport montre toute l'ambiguïté et les limites du terme intégration auquel il préfère celui « d'inclusion sociale » qui neutralise la dimension étrangère comme variable explicative centrale des difficultés sociales. Il déplore que le débat sur les flux migratoires soit un prétexte pour ne pas traiter des réalités sociales politiques et fait une série de propositions pour une société inclusive et une démarche de mise en capacité.

Les politiques d'intégration vont se construire progressivement, à partir de la création du FAS en 1958 au cœur du conflit algérien, sous l'intitulé « Fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et pour leurs familles ». Il n'est pas encore véritablement question d'intégration. Il faudra attendre le tournant important pris en 1974 par la politique migratoire française, pour qu'elle entre dans la préoccupation des pouvoirs publics, tout en devenant un objet de débat politique. L'intégration est ainsi devenue progressivement l'un des objectifs officiellement assignés à la politique migratoire, à côté de la maîtrise des flux migratoires et de la lutte contre les migrations illégales.

A ses débuts le FAS a pour mission « une action sociale familiale en faveur des salariés français musulmans travaillant en France métropolitaine ». De 1964 à 1983 il change trois fois d'intitulé, passant du FAS pour les travailleurs étrangers au FAS pour les travailleurs migrants et enfin à un FAS pour les travailleurs immigrés et leurs familles (1983). Il faut noter qu'en dehors de l'action en faveur du logement (qui a privilégié les concentrations), l'action sociale en faveur des immigrés a pendant longtemps reposé pour l'essentiel sur les associations, subventionnées par le FAS⁷².

En 1983-1984, les Marches pour l'Egalité et contre le racisme (les ainsi dites 'Marches des Beurs') réunissant de ville en ville des descendants d'immigrés originaires des anciennes colonies, ont exprimé une forte demande d'égalité pour eux-mêmes et leurs parents.⁷³

⁷¹ Enquête IPSOS CEVIPOF 2013 : les nouvelles fractures

⁷² le FAS a consacré une partie notable de son budget à l'action sociale par délégation, en subventionnant quelque 5000 associations actives dans le champ de la migration, qu'il s'agisse d'associations de migrants (dès 1981, lorsque l'Etat accorde aux étrangers le droit de s'associer) ou d'associations qui s'occupent de la formation des immigrés, d'alphabétisation, de cours de Français, de soutien scolaire, d'animation culturelle, d'aide à l'insertion professionnelle, d'accès aux droits et d'accompagnement social.

⁷³ S.Bouamama, « Dix ans de marche des beurs, chronique d'un mouvement avorté », Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

Suite à l'affaire dite du « foulard islamique de Creil », en 1989, sont créés le Comité interministériel à l'intégration et un Haut Conseil à l'Intégration, chargés d'un travail de redéfinition de la politique d'intégration, de ses objectifs et ses moyens. On assiste à l'institutionnalisation définitive de l'intégration. Cependant, en dépit de l'annonce des mesures pour favoriser l'intégration, la maîtrise des flux migratoires est considérée comme une priorité de l'action gouvernementale. Elle sera poursuivie avec la loi Pasqua de 1993, qui souhaite mettre en place une 'politique d'immigration zéro'.

Politiques territorialisées

L'émergence de politiques territorialisées, au tournant des années 80, résulte de la reconnaissance de disparités entre territoires. Ces disparités n'ont cependant pas disparues avec la mise en place d'une politique corrective et elles ne sont pas sans incidences sur les trajectoires des immigrés et de leurs enfants, ainsi que sur les stratégies familiales. Le « quartier » devient, sous l'appellation « quartier sensible », « quartier en difficulté » ou encore « quartier difficile », une catégorie d'action publique. Le terme « quartier », d'abord « d'habitat social » puis « en difficulté » et enfin « sensible », se charge de connotations négatives: on décrit ces territoires comme nécessitant moins le développement d'une action autonome que l'intervention de « spécialistes »⁷⁴.

Ces zones concentrent une part importante des jeunes d'origine étrangère⁷⁵ qui, selon Stéphanie Morel, « sont indirectement les sujets de ces politiques de compensation et de réduction des écarts à la norme, qui font de l'origine un handicap supplémentaire dans l'intégration à la société et, partant dévalorisent les identités »⁷⁶. Différentes études et rapports interrogent aujourd'hui les effets de ces approches territorialisées et le constat d'une concentration spatiale des immigrés et de leurs enfants demeure.

Politiques de lutte contre les discriminations

C'est avec le gouvernement socialiste de Lionel Jospin (1997-2002) qu'une nouvelle politique d'intégration est définie, privilégiant la lutte contre les discriminations. Dans le cadre de la politique antidiscriminatoire engagée par la France, la question essentielle devient la lutte contre les discriminations dont sont victimes les immigrés, fondées plus particulièrement sur l'origine, autrement dit les discriminations raciales. En ce sens, la politique d'intégration ne doit plus viser exclusivement les immigrés, mais prendre en compte aussi les deuxièmes et les troisièmes générations. Cette mobilisation conduira à la loi du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre

⁷⁴ S.Tissot, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, Collection Liber, 2007

⁷⁵ L'étude TEO donne les résultats suivants : « En Seine St Denis, 28% des adultes de 18 à 50 ans sont descendants d'immigrés, 50% des enfants de moins de 18 ans. (...) »

⁷⁶ Morel, 2002 in F.Dhume, S.Dukic, S.Chauvel, P.Perrot, 2011

les discriminations et à la création, en 2004, de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), dont le champ d'intervention dépasse celui de la discrimination raciale pour prendre en compte l'ensemble des discriminations. En 2001 le FAS est transformé en FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), qui voit son action élargie aux personnes issues de l'immigration (en plus des immigrés), et qui est chargé de favoriser leur intégration tout en contribuant à la lutte contre les discriminations en raison de la couleur de peau, de la religion et du lieu de vie.

C'est à cette époque que le GRDR va modifier ses statuts et mettre en œuvre des programmes liés à l'insertion des migrants, des femmes et des jeunes. Ces évolutions font se faire notamment en partenariat avec le FASILD. Comme le souligne un salarié du GRDR : *« l'évolution du GRDR à partir de 2002 a intégré ici les questions de citoyenneté parce qu'avant le GRDR accompagnait les immigrés pour leurs projets là-bas uniquement. Et ça je pense que c'est un fait marquant, à partir de 2002-2003 »*. C'est également à cette période que va être créé le FORIM (mars 2002).

Vers un contrat d'intégration républicaine

Avec l'élection de Jacques Chirac en 2002, et notamment avec le discours de Troyes du Président de la République, une évolution de la politique d'intégration est annoncée par le souhait d'une nouvelle logique de contractualisation entre le nouvel arrivant et la République, sous la forme d'un contrat d'intégration⁷⁷. Le Haut Conseil à l'Intégration, en reprenant cette idée dans son rapport⁷⁸, préconise la mise en place d'un contrat que chaque primo-arrivant venant en France pour y travailler et y vivre serait invité à signer avec la République pour « réfléchir ensemble au contrat et à la citoyenneté ». Expérimenté à partir de 2003, le contrat d'accueil et d'intégration (CAI) a été généralisé dès 2006 avec la loi de programmation pour la cohésion sociale. Avec la mise en place du CAI, la politique d'intégration vise désormais essentiellement les 'primo-arrivants' (pour une durée de 5 ans) ; c'est la fin de l'action sociale en faveur des immigrés tous statuts confondus. Passée l'étape d'accueil contractualisé, les étrangers sont appelés à s'adresser aux mêmes institutions sociales de droit commun que l'ensemble des citoyens.

Le CAI se met en place dans un contexte marqué par une opposition entre une immigration subie (le regroupement familial, en plus de l'immigration illégale et l'asile) et une immigration choisie, dictée par les besoins de l'économie. C'est cette dernière qui deviendra peu après la politique affichée par le gouvernement.

La création en 2005 d'une agence chargée de l'accueil des étrangers, qui deviendra ensuite, en se transformant en OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), la seule entité compétente en matière de gestion de la migration et de l'intégration, complète le nouveau dispositif. Par ces réformes, l'Etat manifeste une volonté plus marquée de contrôle sur la

⁷⁷D. Lochak : « Devoir d'intégration et immigration » Texte publié dans la *Revue de droit sanitaire et social* (2009, p. 18), repris avec l'aimable autorisation des éditions Dalloz. Téléchargeable sur le site de Profession Banlieue, 2011.

⁷⁸ HCI, Le Contrat et l'intégration, 2003

politique d'intégration, qui auparavant était mise en œuvre surtout par les associations. Selon le dernier rapport du HCI publié le 8 février 2012 : « En France, en dix ans, le nombre d'associations financées par l'Etat et œuvrant expressément dans le domaine de l'intégration des immigrés et de leurs descendants directs a diminué de 80%. Ces associations étaient plus de 6 000 en l'an 2000, bénéficiant de subventions d'un montant total de 1,26 milliards de francs, soit près de 200 millions d'euros. En 2010, elles ne sont plus que 1300 pour un budget de 100 millions d'euros. »

La création du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement (qui se transformera en développement solidaire peu après), conduit à centraliser les compétences qui étaient auparavant du domaine de différents ministères: de l'intérieur, des affaires étrangères et de la cohésion sociale. Suite à la suppression du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIINDS) le ministère de l'intérieur sera désormais en charge des questions d'intégration dont la mise en œuvre sera rattachée à la Direction Accueil Intégration et Citoyenneté (DAIC), et à la direction accueil accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) qui est désormais en charge des politiques d'intégration en France. La déclinaison au plan territorial est confiée en premier lieu aux préfetures.

L'émergence de la promotion de l'égalité des chances et de la diversité

La transformation du FASILD en Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), créée avec la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité de chances (et plus en particulier en réponse à la crise des banlieues de 2005), a deux conséquences. La première concerne son champ de compétence. Si l'ACSE reprend dans un premier temps les missions du FASILD concernant l'intégration et la lutte contre les discriminations, dès 2009 l'intégration devient une compétence de l'OFII (sous tutelle de la DAIC), et est restreinte aux 'primo-arrivants'. L'ACSE est désormais chargée essentiellement de la politique de la ville, c'est-à-dire l'action dans les quartiers prioritaires, qui concerne l'ensemble des habitants de ces quartiers. Mais ce n'est plus un opérateur aussi important au niveau des subventions aux associations, comme l'ont été à l'époque le FAS et le FASILD.

Au niveau de la deuxième conséquence, on voit disparaître la lutte contre les discriminations des intitulés de politiques publiques. Remplacé par la promotion de l'égalité des chances et de la diversité, qui ont l'avantage de représenter des notions plus consensuelles capables de séduire les acteurs plus réticents à la prise en compte des discriminations au sein de la société française. Au traitement juridique des discriminations tendent à se substituer les mesures de promotion de la diversité, par exemple dans l'entreprise et les médias, selon une logique de marché.

Ces évolutions institutionnelles qui empruntent au registre libéral de l'autonomie et de la responsabilité font écho au désir d'insertion et de reconnaissance sociale de nombreux jeunes.

2.3) Structures d'accompagnement

La réduction des subventions aux associations accompagnant ces réformes, ainsi que le passage à une logique d'appel à projets et de marché public, a causé la dissolution de plusieurs associations qui avaient construit un maillage serré de services en faveur des immigrés.

Dans la nouvelle logique, on cherche un opérateur, quelle que soit sa nature juridique, pour remplir des fonctions (des « projets »). Pour les associations d'action sociale, cette mutation comporte deux conséquences dommageables: celle de devoir répondre à des demandes provenant des autorités publiques plutôt que de continuer à être des acteurs façonnant la demande sociale, et celle de voir leur substance propre d'instance de médiation se dissoudre dans un espace occupé par la seule place d'opérateur.

D'autre part, à l'aune du « nouveau management public » et de la révision générale des politiques publiques, les formes de régulation et de gestion publiques privilégient la maîtrise des dépenses publiques et une mise en concurrence croissante des prestataires de services, qui influencent les modes d'organisation des associations.

C'est dans ce contexte que se situe l'action du GRDR et du FORIM en direction de la jeunesse. En effet, le GRDR, tout comme le FORIM peut être considéré comme une des dimensions de l'objet de l'étude et en même temps comme acteur et auteur impliqué dans l'étude.

Si l'évolution des politiques publiques n'est pas sans impacts sur l'action associative, notamment des structures d'accompagnement, elles s'efforcent de maintenir des orientations propres et un projet associatif qui répondent aux enjeux sociaux et à un certain engagement de leurs membres et salariés : *« ce qui est intéressant c'est que toutes les problématiques traversent la société française, que ce soit la question des jeunes, la question des femmes, la question des personnes âgées. Les problématiques du GRDR sont les problématiques de la société sur lesquelles je me suis attaché à travers le GRDR, ce qui fait que c'est en phase aussi par rapport à ce que je crois (...) En plus pour moi le GRDR c'est un mélange de tout, c'est-à-dire qu'il y a cette dimension professionnelle c'est vrai, mais aussi une dimension sociale et politique importante aussi dans laquelle moi en tout cas je me retrouve, qui va dans le sens de ce que je fais ».*

Il y a rencontre et concordance entre projet associatif et projet individuel.

2.3.1 Le GRDR – Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural

L'histoire du GRDR a toujours été intimement liée à celle de la structuration du mouvement associatif migrant en France. La spécificité de son implantation à la fois dans les territoires d'origine et de vie des migrants du bassin du Fleuve Sénégal lui a permis de suivre les évolutions successives de l'histoire de ces mobilités : d'une migration masculine et peu qualifiée elles se sont élargies à de jeunes générations instruites, parmi lesquelles de nombreuses femmes, et doivent aussi désormais composer avec une projection forte au sein de l'ensemble européen.

Jusqu'au milieu des années 80, l'action du GRDR était principalement orientée vers l'appui aux projets des travailleurs immigrés originaires du bassin du Fleuve Sénégal pour le développement leur région d'origine. Ce n'est qu'à la faveur d'une prise de conscience progressive de l'enracinement de ces derniers en France, relayée par la demande d'un certain nombre de ses partenaires associatifs migrants, mais également institutionnels, que le GRDR s'est investi dans des actions destinées à faciliter l'insertion des immigrés d'origine sub-saharienne en France, dans les foyers et auprès des familles. Un des partenaires clé de cette évolution est le FAS (puis FASILD), ainsi que la DPM (Direction des Populations et des Migrations, Ministère des Affaires Sociales).

Dans le courant des années 90, le mouvement associatif issu de cette immigration se complexifie et se diversifie : si le développement des régions d'origine demeure un objectif important pour bon nombre d'associations de ressortissants, confrontées aux problèmes de précarité socio-économique de bien des familles immigrées et aux questions relatives au devenir de leurs enfants, celles-ci intègrent de plus en plus les problématiques liées à la vie en France. Les femmes et les jeunes commencent à se structurer sous forme associative indépendante

En définitive, le constat partagé de la précarité des situations socio-économiques rencontrées par les immigrés d'origine sub-saharienne en France et des progrès de l'individualisation des parcours d'une part, ainsi que de la segmentation des modes d'organisation des migrants, de la diversification des champs d'intervention des associations de ressortissants et de l'émergence d'associations de femmes et de jeunes d'autre part contribuaient à faire de l'intégration de ces populations, par l'appui au mouvement associatif concerné, un objectif commun au FASILD et au GRDR.

Ces orientations partagées se déclinent dans un programme d'appui au mouvement associatif migrant, PAMAM (2001/2009), avec un axe jeune. Il s'agissait de permettre aux associations de jeunes de multiplier les partenariats locaux, notamment autour des thématiques liées aux relations intergénérationnelles et à la citoyenneté et de renforcer leur structuration et capacités. Un autre programme du GRDR soutenu par l'UE et l'AFD, EDUCODEV (2005/2011), centré sur l'éducation au développement et la solidarité internationale proposait également un accompagnement aux associations de jeunes. De fait, Le GRDR intervient en direction des jeunes depuis plus de dix ans. Mais les champs d'intervention et les types de programme ont fortement évolué.

La diversité des approches et modes d'intervention peut être liée à différents facteurs : niveaux d'analyse et de partage des enjeux au sein de l'organisation, évolution des politiques publiques et déclinaisons sectorielles (qu'il s'agisse des politiques familiales en direction de l'enfance, des politiques éducatives et en direction de la jeunesse, des politiques territoriales en direction des « quartiers », ou en matière de solidarité internationale...) qui vont progressivement se décliner d'avantage sous formes d'appels à projets, stratégies et structuration des organisations de jeunes.... Il faut également noter qu'il s'agit d'un domaine où de nombreuses et anciennes organisations interviennent déjà (éducation populaire, centres sociaux, dispositifs jeunesse...). En

tenant compte de ces variables, peut-on identifier un ou plusieurs fils conducteur dans l'action du GRDR en direction de la jeunesse immigrée et « issus » de l'immigration ?

C'est en tous cas une préoccupation formulée par un des salariés enquêté : « *enfin on est tous dans l'envie d'avoir un projet global d'approche de la jeunesse dans toute sa diversité et donc ça reste à construire* »

Les éléments d'analyse et données factuelles sont de trois types : 1) un recensement des actions menées, qui sans être exhaustif, permet de dresser un panorama de l'intervention du GRDR, son périmètre, les sujets abordés et les types d'activités réalisées depuis près de 15 ans ; 2) une analyse des archives de 2002 à 2008 ; et 3) une restitution plus détaillée d'un programme significatif.

Périmètres et modes d'interventions

Une certaine hétérogénéité marque l'action du GRDR en direction de la jeunesse, même si on constate qu'elle est relativement ancienne et qu'elle s'attache très tôt à mieux saisir et appuyer les dynamiques associatives des jeunes, et France et en direction de l'Afrique, ainsi qu'à intervenir sur les conditions des parcours scolaires et d'insertion professionnelle.

Les champs d'action sont divers. Le tableau en annexe, sans être exhaustif donne quelques indications sur les thématiques et actions menées :

- appui aux associations de jeunes – les différents bilans d'activités cumulés font ainsi état de 25 à 35 associations de jeunes accompagnées par an sur la période 2002 à 2009 (création, appui projets, chantiers de solidarité internationale, forums culturels ou citoyens...). Plus récemment des événements comme les assises de la jeunesse (2012) s'inscrivent dans cet enjeu de l'accompagnement associatif ;
- accompagnements des associations de femmes (APVB), de migrants et fédérations (RAME) sur les enjeux intergénérationnels et ceux de la scolarisation ;
- actions de sensibilisation en direction des collèges et des jeunes (lycées professionnels en Nord Pas de Calais, projet Transfrontière, Mon territoire et moi en Haute Normandie, collèges en IDF),
- actions de sensibilisations et formations en direction des professionnels et des familles (formations CASNAV - centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de Voyageurs)
- recherche-action (scolarisation en 2011, FDVA en 2014....)

Intervenant à l'origine principalement en matière d'appui aux projets de jeunes (mobilité, associations....) les domaines et les modes d'intervention vont se diversifier. Avec des

programmes sur l'éducation au développement et la citoyenneté mondiale (assises de la jeunesse européenne d'origine malienne en 2012, voir focus infra), mais aussi sur les questions de scolarisation et du lien entre les familles et l'institution scolaire puis de l'insertion professionnelle.

Le GRDR a ainsi mené en 2011 avec le soutien de la DAIC, une étude sur la question des parcours scolaires de jeunes descendants de migrants d'origine subsaharienne, qui a conduit à la mise en œuvre pendant trois ans (2012/2014) d'un programme d'intervention en direction des jeunes, des familles et de l'Education Nationale. Avec un axe fort portant sur la question de l'orientation scolaire et professionnelle. Le GRDR a également mené différentes actions dans le champ de l'emploi des jeunes (forums, ateliers, accompagnements individuels...). L'évolution de l'action du GRDR se confirme en 2016/2017, avec un programme sur l'insertion des jeunes « NEET⁷⁹ » avec le soutien du FSE (Fonds Social Européen), visant la définition et mise en œuvre de leur projet d'emploi. Depuis 2015, le GRDR mène également un programme de formation longue (6 mois) sur la création d'entreprises en direction des migrants et des jeunes descendants de migrants⁸⁰. A noter entre 2013 et 2015 un programme d'éducation au développement (OMD pour OMD) avec un axe jeune, qui permet de maintenir un volet d'accompagnement des associations de jeunes en matière d'éducation au développement et à la citoyenneté mondiale.

Enfin, la présente étude constitue également une déclinaison de l'action du GRDR en direction de la jeunesse. Elle témoigne aussi d'une évolution des modes d'intervention, sous forme de recherche/action. Elle sera prolongée/complétée, à partir de 2016 par une recherche action de trois ans sur la question de l'engagement des jeunes filles en Ile-de-France, avec le soutien de la Région, dans le cadre d'un PICRI (partenariat institutions citoyens recherche innovation). Comme le souligne S.Y, ce mode d'intervention est complémentaire des pratiques d'accompagnement : *« Un autre élément qui me paraît important par rapport au GRDR c'est que nous avons la pratique de l'accompagnement, mais aussi on essaye de prendre du recul à travers de la recherche-action ».*

Archives des accompagnements d'associations de jeunes

Les archives dont nous disposons débutent en 2002. C'est à cette date qu'un tournant est notable dans l'action de l'association et que les questions de citoyenneté ici ont commencé à être prises en compte par le GRDR, l'action n'est plus exclusivement tournée vers « là-bas ». Les dossiers d'archives du GRDR étudiés concernent 52 associations accompagnées par le GRDR dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement des initiatives en direction de la jeunesse, entre 2002 et 2008.

⁷⁹ NEET : Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)

⁸⁰ « Ecole Régionale des Projets – Entrepreneuriat des migrants », soutenu par la Région Ile de France <http://www.grdr.org/L-ecole-regionale-des-projets-entrepreneurs-migrants-ERP>

L'analyse qui est faite de l'étude de ces données est à lire en gardant à l'esprit une question importante : quels documents ont été conservés et lesquels ne l'ont pas été ? Certains dossiers d'archives sont beaucoup plus complets que d'autres. Tous les dossiers contiennent les statuts de l'association suivie par le GRDR, ce qui a permis de déterminer le type d'association qui a fait appel au GRDR entre 2002 et 2008, mais aussi leur but et le type d'actions menées. Les associations étudiées sont quasi-exclusivement parisiennes ou franciliennes. Ces archives ne permettent donc pas d'avoir un panorama national des types d'associations et des actions menées. Mais toutes mènent des actions en direction de l'Afrique de l'Ouest, de la promotion de la culture africaine ou de l'insertion des migrants en France. Un certain nombre de ces associations est suivi par le GRDR dans le cadre de son Programme d'Appui au Mouvement Associatif Migrant (PAMAM), dont le but est de promouvoir le mouvement associatif migrant et la constitution de réseaux inter-associatifs et renforcer leurs capacités comme acteurs et partenaires impliqués dans le champ de l'insertion, promouvoir les initiatives des jeunes d'ascendance immigrée en matière de citoyenneté et la mise en place de dynamiques et d'actions collectives et enfin de développer un pôle ressource.

Il est nécessaire de noter la différence entre association de jeunes et association en direction de la jeunesse. Un peu plus d'association en direction de la jeunesse que d'association de jeunes. La différence réside dans la composition de l'association et pas dans le but ou le type d'action. Une association de jeunes est une association fondée et composée par des jeunes tandis qu'une association en direction de la jeunesse est composée de personnes de tout âge mais dont les actions sont en direction de la jeunesse. Il peut donc s'agir par exemples d'aînés formant une association dans le but de développer l'éducation des jeunes.

Chronologiquement, il n'y a pas de grande évolution notable sur la période 2002-2008 au niveau du type d'action et de l'accompagnement fourni par le GRDR. Mais dans une approche comparative, on remarque que le GRDR n'accompagne aujourd'hui plus du tout le même type d'action ou d'associations. Les archives disponibles ne vont pas plus loin que 2008, on ne sait donc pas à quel moment ni pour quelles raisons le GRDR s'est écarté des parrainages de projets de VVV/SI notamment. L'accompagnement d'associations de jeunes ou d'associations dont l'action se place en direction de la jeunesse se fait aujourd'hui par des modalités différentes, le GRDR paraît être davantage dans une optique de partenariat. Entre 2002 et 2008, les archives laissent penser qu'une logique de solidarité internationale a été privilégiée par le GRDR, très peu d'associations recensées ont pour but l'insertion professionnelle de ses membres ou des jeunes. Parmi les associations étudiées 22 sont des associations culturelles, qui ont pour but de promouvoir les cultures africaines en France, pour permettre ainsi aux jeunes d'apprendre à connaître à la culture de leurs pays d'origine. Les autres associations sont des associations de développement, sportives, ou encore de sensibilisation sanitaire. Une logique de solidarité internationale est présente dans les projets de toutes les associations mais en fonction des enjeux de chacune la mise en œuvre des actions prend différentes formes :

- VVV/SI : chantiers de solidarité internationale (mise en place de projets de développement),

- Intégration : formations, festivals (musique, histoire, théâtre, débats, journées culturelles), coopération culturelle.
- Santé : sensibilisation aux questions sanitaires.

Au niveau du type d'accompagnement proposé par le GRDR, sur la période étudiée, il se présente également sous différentes formes. Nous avons eu à notre disposition des « fiches d'accueil individu migrant » et des « fiches d'accueil téléphoniques », qui renseignent un certain nombre d'informations sur les personnes ou associations qui entrent en contact avec le GRDR pour solliciter un accompagnement. Types d'accompagnement proposé par le GRDR :

- Parrainage dans le cadre du dispositif VVV/SI
- Aide aux démarches administratives (recherche de bourses, demande de locaux, demande de financements, création d'une association)
- Suivi de la création de l'association, la rédaction des statuts et dans la mise en place de ses projets
- Formation des responsables associatifs
- Appui technique
- Mise en relation avec un réseau d'associations
- Conseil

Il s'agit donc d'accompagnement technique des associations dans leur projet associatif. Il faut tout de même noter que ces archives éclairent un moment précis de la vie de ces associations en contact avec le GRDR mais que les documents à disposition ne permettent pas de savoir si le contact a duré dans le temps, où s'il s'agit seulement d'une sollicitation pour une action. L'impact réel du GRDR est difficile à évaluer, il est compliqué de savoir si ces associations existent toujours ou pas, si certaines sont toujours en contact avec le GRDR, d'autres sont introuvables, ce qui rend compliquée une interprétation sur le long terme.

Focus sur une action : les Assises européennes de la Jeunesse d'origine Malienne à Paris

L'action présentée ici est significative de l'évolution du GRDR. Elle participe à un objectif de développement et structuration des mouvements associatifs de jeunes, en travaillant d'avantage sur la mise en réseau et le plaidoyer. Elle correspond également à une évolution des préoccupations des associations de jeunes et une poursuite de la diversification de l'action du GRDR. Avec en 2011 une étude sur la scolarisation des enfants de migrants et lors de ces assises, une préoccupation fortement exprimée par les jeunes concernant l'emploi, l'insertion sociale et la création d'activités économiques. L'appui au mouvement associatif n'est plus le prisme unique et/ou principal par lequel le GRDR intervient en direction des jeunes et la question de la citoyenneté prend une place importante.

De façon plus spécifique ces assises se sont efforcées d'aborder plusieurs enjeux, en premier lieu celui de la question intergénérationnelle : *cette question de la relève dont on parlait, elle était posée un peu brutalement en disant « qui va continuer à soutenir tout ce qu'on a soutenu en tant*

que solidarité avec les régions d'origine ». Et donc nous on se retrouvait avec ces questionnements là (...) : comment le GRDR peut nous accompagner sur une réflexion sur l'inter générationnel, ce qui touche à la jeunesse, renouveler les mouvements associatifs avec ces jeunes qui sont français quoi. »

Un autre enjeu central concernait la question de la citoyenneté, en essayant d'aborder ses déclinaisons multiples, notamment européenne. Lors des assises a eu lieu : *« une table ronde européenne, pour que ces jeunes français d'origine malienne se projettent dans cette union européenne et comment cette union européenne est ouverte aussi aux préoccupations des jeunes issus de l'immigration extracommunautaire ».*

Le texte présenté ci-dessous est issu du travail de capitalisation du programme :

« 1 événement, 5 pays, 300 participants : les Assises Européennes de la Jeunesse d'origine Malienne (AEJM) ont réuni les 23 et 24 juin 2012 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration des jeunes d'horizons européens et africains, tous connectés par leurs liens forts avec le Mali. Les grandes associations de jeunes d'origine malienne étaient présentes. Les Assises ont été réalisées avec le soutien de l'Union européenne (Programme Jeunesse en Action), la Région Ile de France et la Ville de Paris.

Organisées à l'initiative du Conseil de Base des Maliens de France (CBMF) et du GRDR, ces Assises ont cherché à questionner les nouvelles générations issues des migrations sur leur compréhension et approche des enjeux du vivre-ensemble et du développement. Le CBFM, le GRDR et les associations et ONG Habitafrica (Espagne), Gao Cooperazione Internazionale (Italie), Conjedev (Mali) et AFA (Sénégal) partenaires du projet, ont travaillé en amont de l'événement avec plus de 200 jeunes pour faire émerger leur parole. Ces premiers résultats, consultables dans le carnet du participant (à télécharger ci-dessous), sont venus alimenter les débats des Assises.

Toujours fortement préoccupées par le développement du Mali, les jeunes générations s'emparent de plus en plus des problématiques liées à la citoyenneté en Europe. Cette implication davantage tournée vers l'ici marque l'évolution du mouvement associatif jeune par rapport à celui des parents. Les projets de ces associations doivent être rendus visibles et soutenus afin que les jeunes générations occupent toute la place qu'elles méritent dans le débat public. Elles pourront ainsi contribuer pleinement à renouveler le regard sur l'immigration en Europe. Le GRDR a réitéré lors de ces Assises sa volonté d'accompagner ces mouvements de jeunes. Un répertoire des compétences a été réalisé dans le cadre du projet.

Débattre avec les jeunes générations des enjeux les concernant ici et au Mali ne pouvait avoir de sens sans aborder la situation de crise que vit le pays depuis mars dernier. Une grande session d'ouverture a ainsi donné la parole à des élus, représentants de collectivités locales et acteurs de la société civile toujours actifs au Mali pour réaffirmer leur soutien au développement démocratique du pays.

Durant ces 2 journées, les associations de jeunes ont souligné leurs engagements sur le terrain en faveur de l'insertion professionnelle, des échanges culturels et artistiques, des liens intergénérationnels, de la citoyenneté et de la solidarité internationale. Ils ont en outre appelé les pouvoirs publics à une écoute renforcée de leurs compétences et à la mise en place des conditions favorables en Europe comme au Mali pour que des projets europeano-maliens puissent continuer de voir le jour. Une Déclaration finale (en annexe) a été préparée et présentée en conclusion de l'événement.

Le point de départ du projet est le milieu associatif : cette volonté s'appuie sur l'expertise du GRDR auprès du mouvement associatif migrant, afin d'assurer une continuité dans son accompagnement avec un souci de mieux comprendre les dynamiques associatives issues de la jeunesse. Elle s'est basée sur les répertoires associatifs de la diaspora malienne dans les territoires d'intervention du GRDR en France, notamment en Ile de France.

Le CBMF au contraire des fédérations de migrants ne regroupent pas directement les associations mais représente politiquement les maliens de France auprès de l'Etat malien. Aussi le CBMF ne dispose pas de base de données formalisée d'associations de la diaspora malienne. Cependant sa connaissance approfondie de la diaspora a permis d'élargir ou d'actualiser certaines des données du répertoire du GRDR.

Étudier les modes d'organisation associative des jeunes d'origine malienne permet également d'observer et d'analyser les initiatives des jeunes dans leurs interactions avec leur territoire. L'association est en effet l'expression d'une volonté collective et organisée dans un but motivé sur une zone géographique donnée. Elle permet d'identifier plus facilement des dynamiques formalisées portées par ou impliquant des jeunes et leurs relations avec d'autres acteurs organisés.

Enfin le projet a cherché à se concentrer sur les compétences portées par ces jeunes. Là encore dans le souci de caractériser à partir d'ensembles formalisés les savoirs faire spécifiques de ces jeunes en liant avec leurs pratiques associatives. Ceci permettant ensuite une valorisation et une promotion de ces savoirs faire au niveau de leur territoire ainsi que du Mali. Les actions d'ordre entrepreneurial, ont également été incluses dans le projet. »

Ces assises témoignent, parmi d'autres actions, de la prise en compte par le GRDR des évolutions des associations de jeunes et d'un souci d'ajuster ses pratiques d'accompagnement, dans un contexte de transformation de l'action publique « *ça permet de redéfinir aussi comment le GRDR peut renouveler son offre d'accompagnement technique auprès de ces publics* ».

2.3.2 Le FORIM - Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

La présentation du FORIM, ci-dessous a été réalisée par la chargée de mission impliquée dans l'étude. Elle permet de situer des évolutions importantes, avec la prise en compte des enjeux de citoyenneté et d'insertion socioprofessionnelle.

« Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit en France des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration en France et dans des actions de développement dans les pays d'origine.

Le FORIM représente plus de 700 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien. Créé en mars 2002, il témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, de renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine et de contribuer au développement de leurs régions d'origine. Il montre une image spécifique de la vie associative des personnes issues de l'immigration et met en évidence les aspects positifs de la double appartenance en faisant la promotion d'actions conduites en France autour de l'intégration, de l'échange culturel et d'actions de développement vers les pays d'origine.

Pour ce faire, les activités du FORIM se concentrent autour de la structuration du milieu associatif issu de l'immigration, du renforcement de ses capacités, du financement de projets de développement local, de la capitalisation et du partage d'expériences, des partenariats à différentes échelles (France, Europe et International) ainsi que de la contribution aux espaces d'échanges, de concertation et de plaidoyer en France et au niveau international.

L'une des missions centrales de la plateforme est ainsi de faire connaître, reconnaître et de renforcer le positionnement des migrant(e)s en tant qu'acteur/trices de développement sur leur double espace d'appartenance : le pays d'origine et le pays de vie.

Les Rencontres Nationales de l'Intégration et du Codéveloppement (RENAICODE) contribuent notamment à répondre à cet enjeu. Initiées par le FORIM en 2010 et organisées sous la forme d'une caravane avec des étapes au Nord et au Sud, les RENAICODE mettent en lumière les acteurs/trices migrant(e)s porteurs/teuses d'initiatives en faveur de l'intégration en France et d'actions de Codéveloppement en direction des pays d'origine. Elles offrent également un espace d'échanges pluri-acteurs, au niveau local, où peuvent se rencontrer les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration, les organisations de solidarité internationale, les partenaires publics et privés, les collectivités territoriales, le public, etc.

Les RENAICODE sont des moments intenses de découverte qui permettent à la fois de dynamiser les actions et partenariats des OSIM au niveau local et d'alimenter la réflexion sur les enjeux de l'intégration et du Codéveloppement au niveau national.

Après les éditions 2010 et 2012, les prochaines RENAICODE se tiendront au dernier trimestre 2015 sur la thématique centrale du « Vivre ensemble ».

En outre, depuis sa création, le FORIM a positionné la question de la jeunesse migrante et issue des migrations comme une thématique majeure, à la fois pour ce qui concerne les enjeux d'intégration et d'insertion, ici, en France, mais également pour ce qui a trait à l'évolution du Codéveloppement. Quelle place pour une jeunesse aux identités multiples, qui s'est imposée au fur et à mesure de l'évolution de l'immigration en France ? Quel devenir du Codéveloppement compte tenu des enjeux qui sont ceux des jeunes ; et ce, qu'ils/elles soient migrant(e)s ou issu(e)s des migrations ? Comment accompagner, valoriser ou mobiliser les compétences de cette jeunesse ? Les motivations, le lien avec le pays d'origine, les modes d'organisation et d'action ont changé et chaque génération est en quête d'une meilleure compréhension de l'autre. En tant que Plateforme de fédérations, de collectifs et de regroupements d'OSIM, le FORIM se devait donc de traiter de ces questions et d'y apporter des réponses, dans le cadre d'un processus participatif.

Aussi, dès 2003, le FORIM a mis en place un groupe jeunesse qui, trois ans plus tard, a donné naissance au FOJIM (Forum des Organisations de la Jeunesse Issues des migrations qui deviendra plus tard Forum des Organisations de la Jeunesse aux Identités Multiples).

Suite à la dissolution du FOJIM, le FORIM a souhaité réinvestir le volet Jeunesse, avec la création en 2012 d'un nouveau cadre d'échanges (Commission Permanente Jeunesse) qui réunit, à ce jour, vingt organisations de jeunes ou associations travaillant sur la thématique de la jeunesse. Celles-ci proviennent de 6 régions de France (Aquitaine, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes). Les membres de la Commission Permanente se réunissent ainsi au sein du FORIM, dans une volonté de participer activement au débat public sur des sujets de société qui les interpellent, pour y apporter leurs compétences, leurs visions et leurs sensibilités.

Les activités de la commission permanente ont notamment révélé l'intérêt croissant des membres du FORIM non seulement pour une réflexion autour des problématiques de la jeunesse mais également pour la valorisation des compétences et initiatives portées par les jeunes. La question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ainsi que celle du dialogue intergénérationnel sont centrales dans les activités de cette commission.

Dans le contexte de crise économique mondiale, qui a particulièrement touché la France depuis 2008, la question de l'insertion sociale et professionnelle est au cœur des préoccupations de toutes et notamment des jeunes vivant sur le territoire français. Cette question se pose, de façon plus présente encore, pour les jeunes migrant-e-s et issu-e-s de l'immigration qui rencontrent des difficultés spécifiques d'insertion, enregistrant ainsi les plus forts taux de chômage.

Fort de ce constat, la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment migrant-e-s et issu-e-s des migrations, s'est posée comme une évidence pour les premiers travaux menés par la Commission Permanente Jeunesse du FORIM. C'est ainsi que ses membres ont

souhaité organiser, pour première action, un cycle de rencontres sur le thème: «Jeunesse et Migrations : Quelle insertion sociale et professionnelle?».

A la suite de quatre forums régionaux, tenus en 2013, à Lille, Poitiers Toulouse et Lyon, et d'une enquête engagée la même année et ayant touché 300 jeunes, le FORIM a clôturé ce cycle de rencontres par un Forum national, à Paris, le 18 décembre 2014, Journée Internationale des Migrant-e-s. »

La mise en œuvre de l'étude n'a pas permis de procéder à des analyses plus fines des évolutions de structures d'accompagnement comme le GRDR et le FORIM. Des compléments devraient être apportés pour mieux saisir comment ces organisations se situent entre les contraintes et opportunités des orientations de politiques publiques et les dynamiques associatives des jeunes immigrés et descendants de migrants. Les rapports qu'entretiennent le FORIM et le GRDR, respectivement et avec d'autres acteurs et réseaux nécessiteraient également d'être étudiés.

CHAPITRE 3 – DIVERSITE DES MODES D'ENGAGEMENT

3.1 – Les associations : état des lieux

A partir de 1981, avec l'abrogation du décret de 1939 réglementant l'organisation des étrangers, les associations se construisent autour de l'idée de développement du village. Cette dynamique enclenche aussi un processus de transformation au sein des organisations issues de l'immigration, favorisant ainsi progressivement, un transfert du pouvoir des notables plus âgés vers des migrants plus jeunes, sachant lire et écrire. Une nouvelle génération de migrants dont certains fortement influencés par leurs trajectoires syndicales interviennent dans le champ associatif et celui du développement.

3.1.1 Entre transmission et relève

L'analyse de l'action du GRDR a montré l'importance de la question intergénérationnelle, en particulier celle de la « relève », parmi les enjeux soulevés par l'accompagnement des associations de migrants et de jeunes.

Rappelons que les transferts financiers effectués par les immigrés, pour l'entretien des familles restées au pays, les investissements dans le secteur de l'immobilier, des projets de développement, dans les PME/PMI sont considérables au regard des PIB des différents pays comme la Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Cap Vert, la Guinée Bissau. Toutefois, la contribution de la diaspora ne se limite pas seulement aux considérables transferts financiers qui équivalent pour certains pays comme le Mali, le Cap Vert à l'aide au développement qu'ils reçoivent. Il ne faut également pas perdre de vue les apports culturels, politiques, organisationnels, les transferts de compétence et de savoir-faire véhiculés par les personnes issues de l'immigration.

L'engagement des migrants vieillissants de la première génération pour le développement de leur pays d'origine en termes de sommes totales investies avait tendance, vers la fin des années 1990, à s'affaiblir⁸¹. Dégager des ressources réduites par le chômage et la retraite⁸², une somme à consacrer à l'infrastructure d'un village, que la famille proche avait souvent quitté pour rejoindre le migrant en France, devient plus pénible. D'autant plus que, pour nombre de ces migrants, il devient pressant de s'intéresser aux difficultés de leurs enfants, qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « jeunes issus de l'immigration ». Le dynamisme des associations de migrants s'appuie, dès lors, sur leur capacité à associer les actions en faveur des régions d'origine et celles qui concernent leur situation et celle de leurs familles en France.

⁸¹ L. Gauvrit, G. Le Bahers, « Pratiques associatives des migrants pour le développement de leur pays d'origine : le cas des migrants maliens de France originaires de la Région de Kayes », (Commande du FSP Codéveloppement Mali), Institut National Agronomique Paris-Grignon, pS-eau, 2004, p 44.

⁸² En 1999, 20 % des ouvriers immigrés et 11 % des cadres immigrés étaient au chômage contre 14 % et 5 % de la population active totale ; plus de 12 % des actifs âgés de plus de cinquante ans étaient immigrés contre 7 % des travailleurs de moins de 40 ans. Voir Jean-Luc Richard et Maryse Tripier, « Les travailleurs immigrés en France, des trente glorieuses à la crise », dans Philippe Dewitte (dir.), *op. cit.*, pp. 181-182.

Presque l'ensemble de nos interviewés a connu la vie associative à travers les parents dans un contexte où les réunions se font souvent à la maison. Une autre possibilité a été l'expérience des activités associatives au foyer. Mais, tout en valorisant ce vécu, l'idée est partagée qu'il s'agit des « associations des vieux » qui ne partagent ni les mêmes objectifs, ni leur mode de fonctionnement. La conséquence en est qu'au lieu d'investir les associations existantes, les jeunes préfèrent créer leurs propres organisations.

En ce qui concerne les différences par rapport à la génération des parents, D. D., étudiante de science politique, évoque par exemple le fait *« qu'ils [les vieux] ne portent pas beaucoup d'importance à l'école. Parce que j'ai remarqué que moins les enfants étaient lettrés mieux c'était pour eux »*. Pour son collègue L. B., c'est notamment la promotion de la vie culturelle et les fêtes ici en France qui les distinguent des anciens. Chez la jeune chef d'entreprise F. S.; c'est *« l'effet business »* et l'utilisation de facebook qui fait la différence : *« eux, ils disent 'oui, il faut que vous vous voyez une fois par semaine, une fois par mois'. Mais nous, même si on ne se voit pas, on a créé un groupe facebook. Parce qu'aujourd'hui, on n'a pas le temps »*.

Selon le consultant B. T., l'idée de *« dépoussiérer les associations »* que Fatoumata Sidibé défend pour la rapprocher à l'entreprise et au mode de vie de sa génération, renvoie au fait que dans *« la tête de beaucoup de jeunes qui aujourd'hui sont en âge de réaliser quelque chose (...) l'association c'est effectivement la maman, le papa qui vont à une rencontre pour construire telle ou telle chose dans le village. Association, accompagnement de porteurs de projets et d'entrepreneurs, de plus en plus il faut que ce discours là remplace l'idéologie qu'ils avaient déjà en tête »*. Pourtant, il serait erroné d'interpréter ces discours et la création d'associations indépendantes des anciennes comme expression d'une rupture. Or le projet d'affirmation d'une solidarité, de nouer des liens entre celles et ceux qui partagent les mêmes origines continue être un leitmotiv. Chez S. M. S., jeune mère et membre du bureau de son association, par exemple, son projet d'améliorer la situation des femmes dans le village d'origine de son père est directement associé au désir de lui rendre hommage en continuant son œuvre. Dans un autre registre où l'engagement entrepreneurial est rapproché à l'associatif, le lien dit *« intergénérationnel »* est explicitement mis en avant par F. S. Elle décrit le sens de son entreprise qui est présent en région parisienne et à Bamako la capitale du Mali. L'idée est de faciliter les échanges entre la génération des parents qui est rentrée au pays après la retraite avec celle des jeunes restés en France.

Si la question des origines et du trait d'union qui existe entre origines multiples est un motif important (F. S. se désigne comme Franco-Malienne et affirme sa double nationalité), on trouve également une volonté d'ouvrir la vie de l'association à un public plus diversifié. F. T., étudiante en psychologie sociale, évoque son expérience de militante associative à Angers : *« j'ai surtout été surprise du fait que la communauté malienne et plus globalement la communauté de l'Afrique de l'Ouest sont regroupés souvent sur une seule ville ou sur deux ou trois villes en Ile-de France. Mais en gros ne se mélangent pas aux autres. Ce qui m'a très surprise parce que c'est pas du tout ça à Angers où tout le monde se mélange, où tu n'entends jamais parler de communauté »*. Une

autre forme d'ouverture possible est celle de l'intégration du fait transnational dans la vie associative. En ce sens, D.D., nous explique que l'association dédiée à l'amélioration de la vie dans son village d'origine réunit des jeunes ressortissants vivant dans plusieurs pays de l'Europe.

Pour tous ces jeunes la connaissance du pays d'origine ne va pas de soi. F. S. n'est allé au Mali seulement qu'après le bac et D.D. parle de son envie de faire un voyage à travers le Sénégal alors que son père préférerait qu'elle limite sa visite aux villages paternels et maternels.

Le positionnement en relation à la question des castes, c'est-à-dire d'un système d'appartenances à des groupes de parenté qui règle notamment la question de l'accès au pouvoir politique, et des mariages arrangés est un puissant révélateur des différences générationnelles. Il est pourtant également un indicateur pour le poids des cas individuels qui perturbent nos classements. Citons le cas évoqué par D.D. Parlant de l'association de ses parents, D.D raconte comment une nouvelle association des femmes avait été créée. La présidente de cette association a été choisie à partir du principe qu'il s'agit de la femme la plus âgée. Cependant son père n'a pas accepté ce choix en arguant qu'il s'agit d'un membre d'une famille forgeronne et que le pouvoir appartient aux D. : *« ce n'est pas possible. Si on était en Afrique ça ne se passerait jamais comme ça. Donc ça ne peut pas se passer comme ça ici »*. La conséquence a été que son père a interdit à sa femme de participer aux activités associatives et des conflits ont surgi entre ceux qui laissent leurs femmes participer et ceux qui les empêchent. D. D. quant à elle, a du mal à se situer dans cette bataille et considère que ses pairs ici en France n'ont plus envie d'adhérer à ces conventions : *« Aujourd'hui, je suis noble. J'aurais jamais la prétention par exemple d'aller voir un des amis de mon père, ses enfants qui sont pour moi mes cousins, parce qu'on a grandi ensemble. Je n'aurais jamais la prétention d'aller les voir et leur dire 'toi t'es forgeron, toi t'es esclave et moi je suis noble, je fais partie de la première famille du village'. Je ne ferai jamais ça »*. Et c'est une question qui affecte la vie de ses amies : *« quand on voit la relation qu'on nos parents, ils sont proches, ils se disent amis mais le jour où il va y avoir un mariage entre les deux familles, là ça passe plus. J'ai vu des familles se déchirer, s'insulter alors que c'était les meilleurs amis. Pourquoi ? Parce que leurs enfants ont voulu se marier »*. S. S. fait également état de ces différences de perspective entre générations et lieux de socialisation : *« surtout ceux qui sont nés là-bas, qui viennent d'arriver, ils veulent que « 'ouais je suis plus âgé que toi donc c'est moi qui suis le chef'. La tradition, mais au bout d'un moment on est en France quoi. (...) il y en a un qui m'a sorti 'ouais mais toi t'es pas de la même caste que nous, c'est pas toi qui doit diriger ici', mais caste ou pas caste on n'est pas au village, on est en France »*. Que le positionnement sur ces questions n'est pourtant pas une simple question de lieu et de génération est illustré par un moment clef que F. T. a vécue avec son père à l'âge d 14 ans au Mali. Celui-ci avait non seulement rejeté l'idée de donner sa fille en mariage à quelqu'un, mais lui a expliqué qu'elle sera toujours libre de se marier ou pas selon ses propres désirs. De la même manière F. S. raconte comment ses parents, qui eux mêmes ont réalisé un mariage mixte, plaisaient à ce sujet *« c'est du côté de ta mère qu'ils sont racistes. Nous on n'est pas raciste. Ma mère elle dit au contraire : ah non les Peuls ils sont racistes, nous on n'est pas racistes. »* Il est intéressant que même pour celles qui ont suivi leur scolarité en France la question des droits de femmes n'est pas forcément

lié aux principes républicains, mais plutôt à l'islam. L'instruction coranique donnerait aux jeunes femmes la possibilité de défendre leurs droits à la fois en ce qui concerne les règles de mariage entre familles et par rapport à la polygamie. En ce sens, chez D. D. l'instruction religieuse des jeunes filles fait partie de son projet associatif pour son village d'origine. Nous rencontrons en même temps un net rejet des interprétations religieuses rigoristes qui existent parmi certains migrants en France. Or selon T. ces idées (port de la burqua et de la barbe) sont en décalage totale avec la réalité malienne. Elles témoigneraient d'un déracinement des jeunes immigrés en France qui sont paradoxalement enfermés dans des communautés sans pourtant avoir reçu des véritables repères de leurs parents.

Observons enfin que la lutte contre des discriminations à base de caste ou de genre, la recherche de donner sa juste valeur à soi-même, mène nos interviewées à une critique de l'auto-exclusion scolaire. F. T. relate l'épisode suivant : *« Moi j'étais en classe avec deux noires, une qui était ici depuis qu'elle avait trois mois. Elle est venue me voir, elle m'a dit, « si tu ne veux pas avoir de problème avec le prof, ne parles pas. » J'ai dit « Ah bon ? ». Elle me dit « Oui, oui, j'ai fait toute ma scolarité en Ile-de-France. Les noirs sont comme ceci, ils sont classés comme des gens qui ne connaissent rien, qui n'ont pas d'idées intéressantes. Si tu ne veux pas avoir de soucis au niveau des notes, ne parles pas. »* De la même façon D. D. raconte comment le fait d'avoir choisi une filière générale avait suscité l'étonnement de son entourage, l'idée étant que les filières professionnalisantes seraient réservées aux noirs.

Il y a pourtant aussi des cas où une intégration des jeunes dans une association de « vieux » a eu lieu en faisant évoluer l'association. Citons l'exemple des associations des ressortissants de la commune de Diallan au Mali aujourd'hui réunis en fédération (FACD). A. S. nous dit : *« j'ai lutté tout seul pendant 5 ans pour leur faire accepter l'idée de faire associer les jeunes à nos différentes activités. Nos vieux avaient commencé à faire une caisse uniquement pour le rapatriement des corps, ou les projets de développement. Mais par contre ils font du développement, parce que s'ils avaient besoin de creuser un puits, eux ils cotisent, on dit une somme et il faut que chacun cotise comme ça. Donc on a essayé de changer cette approche là pour essayer de voir concrètement qu'il y a aussi des moyens de faire porter des projets qui sont intéressants plutôt que mettre la main à la poche chaque année pour cotiser chacun 50 euros ou quelque chose comme ça. Finalement ils ont compris, tellement qu'en 2013 ils nous ont donné l'ordre de faire une fête pour appeler tous les jeunes qui sont nés ici en France et qui sont dans la commune pour les rassembler et essayer de mettre cette fédération en place ».*

3.1.2 Des associations de jeunes aux domaines d'intervention variés

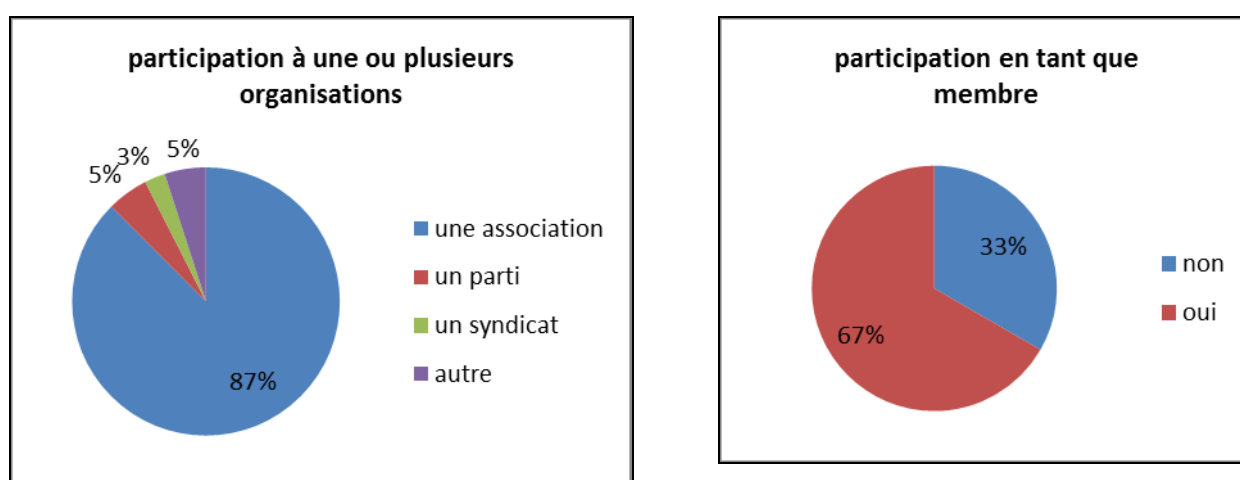
Les archives de 2002 à 2008 du GRDR ont fait état d'un accompagnement en direction d'associations majoritairement tournées vers des actions de solidarité internationale, ou culturelles. Aujourd'hui l'insertion professionnelle est centrale pour les associations que nous avons pu observer dans le cadre de l'étude FDVA sur l'engagement des jeunes migrants ou

descendants de migrants, comme nous l'ont montré les forums de la FACD, de l'ADEM ou encore du FORIM (voir annexe 1 les thèmes et intitulés des forums). Pour autant, les motivations concernent également le pays d'origine des parents.

Comme nous l'avons souligné dans une étude précédente, « *La plupart des associations accompagnées par le GRDR proposent des actions qui mettent en lien une diversité de lieux et de thèmes, articulant questions d'insertion et de développement, la France, l'Afrique et l'Europe. Leurs actions sont donc bien « pluridimensionnelles », et cette caractéristique semble profondément déstabiliser les pouvoirs publics locaux alors même qu'elle fonde les processus de réorganisation des formes d'appartenance sociales et culturelles et permet le développement de formes originales de pratiques citoyennes* ». ⁸³

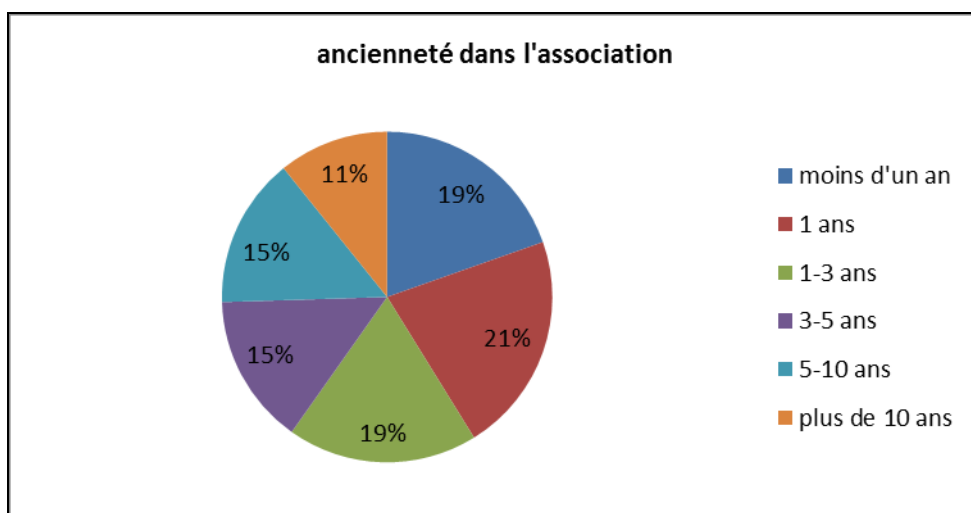
Les observations faites dans la présente étude confirment ces constats. Aussi bien à travers le questionnaire que les entretiens. La pluralité des modes d'intervention et des thématiques abordées se combinent avec une approche très souvent transnationale.

Les réponses au questionnaire permettent de situer différents types d'engagement, en tant que membre associatif ou non et sur des durées plus ou moins longues. Près de 90% des personnes enquêtées participent à des activités associatives. Les deux tiers en tant que membre d'une association.

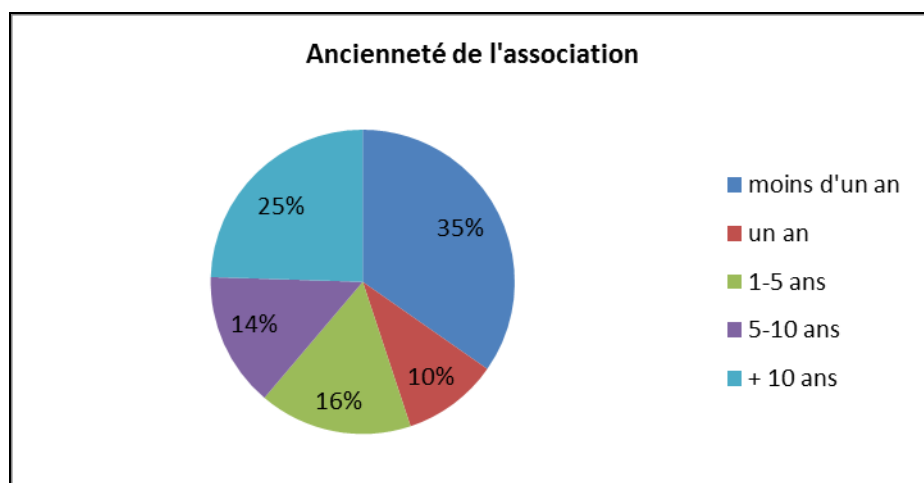


Le temps de l'engagement est variable parmi les enquêtés. Environ un quart (26%) se situe sur un temps relativement long, plus de 5 ans. La majorité (59%) à moins de trois ans d'ancienneté dans l'association.

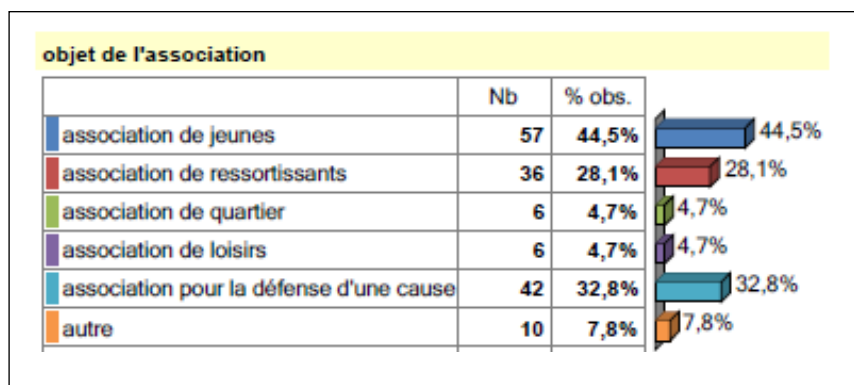
⁸³ R.Ricardou, S.Yatera, « Actions collectives et jeunesse(s) "issue(s) des migrations" subsahariennes en France : pratiques et expériences du GRDR », *Revue EMPAN*, octobre, 2007.



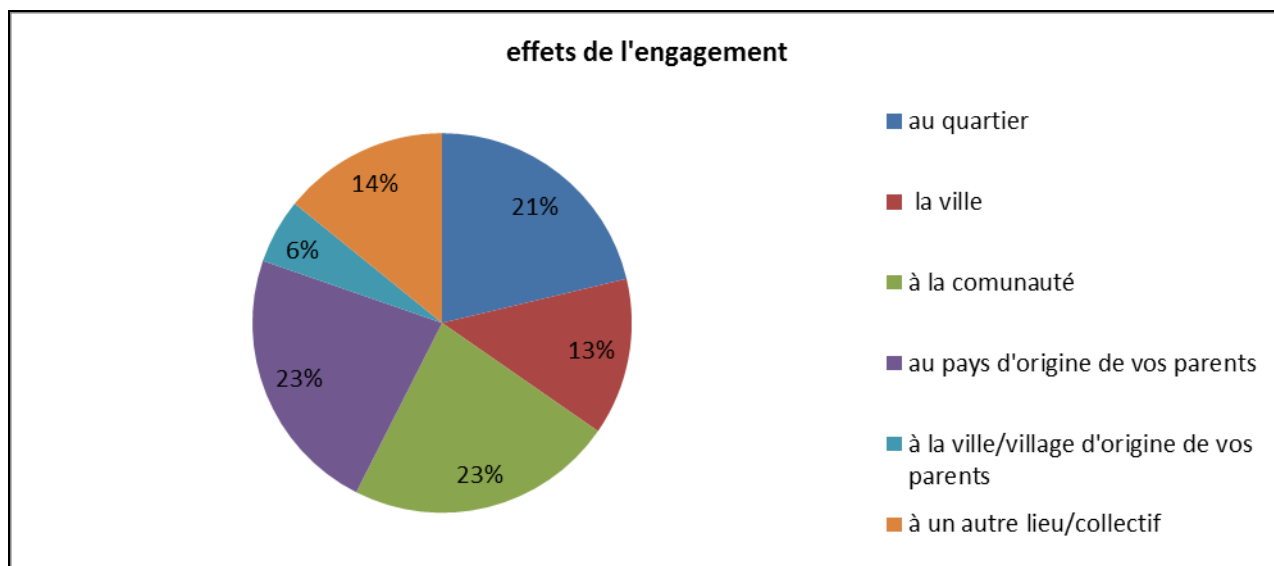
La durée d'existence des associations est là aussi variable. Si, la plupart sont récente, (35% ont moins d'un an d'existence), un quart cependant existe depuis plus de 10 ans.



A la question de l'objet associatif, les réponses peuvent concerner plusieurs items. De façon significative près de 45% du panel se réfère à la catégorie jeunesse. Cela peut être mis en relation avec le fait de créer son association, distincte de celle des parents et répondant à d'autres enjeux.



Une part importante, plus du quart (32%), définit l'association sur un registre plus militant, avec l'idée de s'engager pour la défense d'une cause. La référence au « quartier » est marginale concernant l'objet⁸⁴, mais revient de façon significative lorsqu'on évoque les effets de l'engagement dans les modes de relation aux personnes et aux lieux.



Ce rapport au lieu et aux personnes peut être illustré par le nom des associations, comme le relève une salariée du GRDR, suite à la constitution d'un répertoire associatif : *« une chose qui nous avait marquée à l'époque, mais ça vous avez déjà dû l'entendre... les noms des associations. Bon, ce n'était pas exhaustif ce guide, mais c'était drôle comment certaines des associations se qualifiaient en fonction du village ou de la communauté local d'origine des parents, donc très lié à là-bas. « Nouvel espoir de Tiali » par exemple, donc Tiali, village au Sénégal ou alors « l'Association des Jeunes de Dianbougou ». Et après il y en a d'autres qui se qualifiait en fonction des sujets d'ici. Il y a en avait une c'était « Agir pour réussir » à Cergy, voilà, donc dans les noms on repérait déjà un peu l'orientation du projet associatif. Bien que, finalement, que ce soit « agir pour réussir » qui faisait d'abord des activités citoyennes ici pour développer des actions de développement là-bas. Et inversement l'association de jeunes « Nouvel espoir de Tiali qui cherchaient en fait à monter un collège là-bas – ils ont réussi – ici c'était faire de l'événementiel pour capter et des partenaires et des financements ».*

Cette observation rejoint le constat réalisé dans un précédent article⁸⁵ : *« un premier examen des noms de ces associations permet de saisir des ancrages diversifiés et complexes. Ainsi, un certain nombre d'associations créées par des jeunes d'origine ouest-africaine en France sont nommées en référence à cette région, que ce soit par une référence géographique (village, région, pays,*

⁸⁴ Cela tient aussi au mode d'administration du questionnaire.

⁸⁵ C.Neveu, R.Ricardou, M.Cartiaux, « fondements et effets des catégorisations de l'engagement associatif : exemple de jeunes d'ascendance immigrée », université catholique de Louvain Claire Quetelet, 2008.

continent) ou ethnique : Africa Lemou, Espoir d'Afrique, Niaso Event, Africa Jeunes, Diaguily Meleika, Sonikara ou Association des jeunes Khassonké de France pour n'en citer que quelques-unes. Quand on observe attentivement le fonctionnement de ces structures, il devient clair que cet intérêt pour l'Afrique de l'ouest ne prend sens que dans la mesure où il est articulé à la vie de ces jeunes en France⁸⁶. De telles actions collectives permettent alors, de manière diversifiée et parfois paradoxale, le développement de processus de réorganisation et de construction identitaires, contribuant à l'insertion sociale et économique et la mise en œuvre de pratiques citoyennes actives. D'autres associations créées par ces mêmes jeunes d'ascendance immigrée ont des noms qui font clairement référence à la vie et aux préoccupations de leurs membres en France : 83^{ème} Avenue, Génér'actions Unies, Association Jeunesse Enfance Partage, Lutter contre les Discriminations à l'école... Bien que l'objet associatif soit d'abord centré sur la France, ces associations peuvent développer des actions en lien avec les pays d'origine des parents (ex : AJEP). En outre, il faut noter qu'un certain nombre de responsables associatifs peuvent avoir différentes « casquettes » et investir, voire créer, deux ou plusieurs associations en fonction de l'objet, de la nature et du niveau de leur engagement (solidarité internationale, développement, insertion sociale, accès aux droits, participation citoyenne, « militantisme ») »

Ce dernier point, la multiplicité, des engagements doit être approfondi au regard des résultats de la présente étude. Nos observations montrent en effet, des modalités d'actions associatives qui se combinent d'avantage avec des initiatives économiques et des modes entrepreneuriaux et où le projet individuel rencontre des préoccupations « d'utilité sociale ».

3.2) Trajectoires individuelles et actions collectives – « être utile » participer au changement social

Dans le Bilan de la vie associative que vient de publier le Haut Conseil de la Vie associative, les sages de l'instance de consultation placée auprès du Premier ministre abordent également la question de l'engagement, n'hésitant pas à titrer un des paragraphes du rapport « L'association comme fabrique de citoyens » : « L'association, y lit-on, représente pour chacun ce « pouvoir d'agir » au service du plus grand nombre. » Pour le HCVA, la place des associations pour défendre des causes au nom de l'intérêt général est fondamentale et participe largement à un meilleur « vivre ensemble ».

3.2.1 Engagement associatif et rapport au savoir

Au cours de notre enquête, l'engagement associatif a souvent été présenté comme pourvoyeur de compétences. S'engager est une autre façon d'aller à l'école pour ceux qui en ont été exclus et pour les autres, d'acquérir une expérience. Ainsi, l'engagement, au sein des associations peut,

⁸⁶ Pour un certain nombre de ces associations aux actions pluridimensionnelles, il conviendrait dès lors de s'interroger sur l'appellation « OSIM » (Organisation de Solidarité Internationale Issue des Migrations), qu'elles-mêmes utilisent, mais qui ne les identifie qu'à travers un volet de leurs activités.

semble-t-il, modifier le rapport au savoir actuel et donner des moyens d'acquérir une nouvelle légitimité, par exemple par l'activité associative ou syndicale. C'est le cas de B. T. qui se présente comme entrepreneur et comme consultant sollicité par des associations pour bénéficier de son expérience : *« Moi si je participe beaucoup aux activités associatives c'est parce que l'association pour moi c'est la meilleure école. Malgré tout ce que j'ai fait par le passé, au travers de l'association j'apprends toujours des nouvelles choses (...) comme je le dis, je recherche cette légitimité »*. Ce qui nous amène à mettre en perspective engagement dans une structure collective et rapport au savoir; l'engagement associatif ouvrirait à la possibilité d'avoir un autre rapport à l'école et au savoir.

B. Charlot va aussi dans ce sens lorsqu'il différencie *rapport au savoir* et *représentation du savoir* : *« La représentation du savoir est un contenu de conscience (inséré dans un ensemble de significations) alors que le rapport au savoir est un ensemble de relations (c'est le réseau lui-même). »*⁸⁷ Pour moi, nous dit un de nos sujets interviewés, B., 24 ans, responsable d'une association de basket, *« l'engagement déjà c'est respecter des valeurs de notre éducation, qu'on nous a inculqué depuis notre enfance. C'est aussi savoir respecter les chartes d'une association, c'est-à-dire se plier aux règles »*. On observe dans le schéma ci-dessous le lien manifeste entre association, les conditions d'une organisation des relations interindividuelles et le fait d'apprendre, d'avoir accès au savoir.

3.2.2 L'engagement comme moyen d'accéder à une reconnaissance sociale et professionnelle

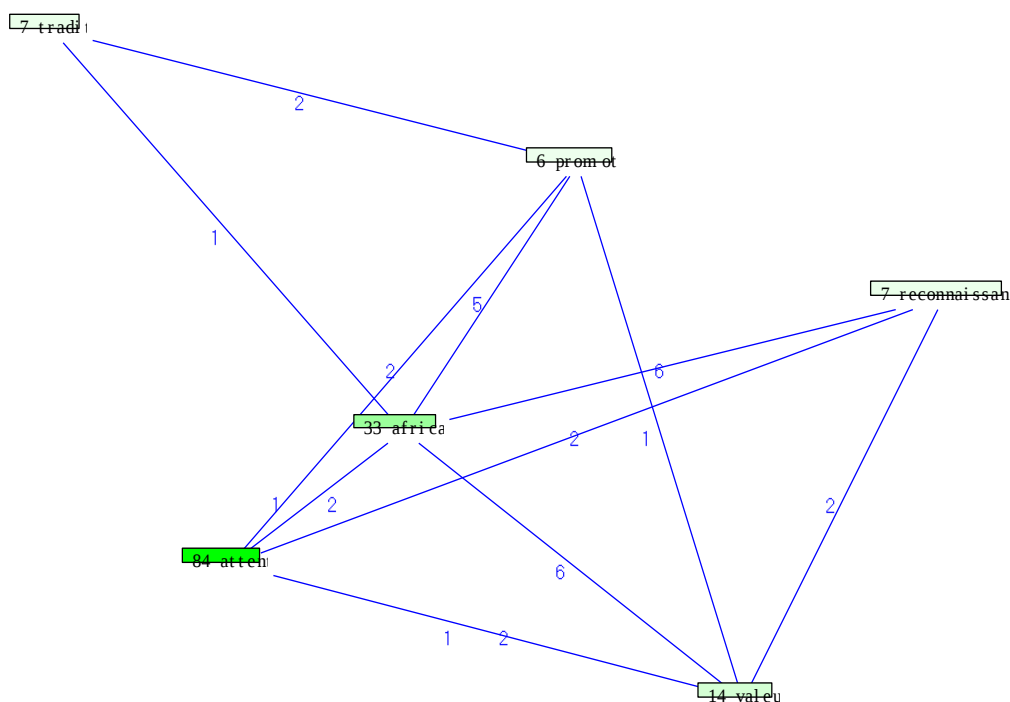
L'engagement associatif est, aujourd'hui, tiraillé entre deux modèles :

- L'un qui représente pour l'individu un moyen, en toute lucidité, de se faire une place dans la société. Il n'est alors pas forcément aligné sur les objectifs fondamentaux de l'association et risque de porter atteinte à la pérennité de l'association elle-même. Par exemple, J., étudiante, prépare un master scientifique nous livre son point de vue : *« dans l'association on va connaître d'autres personnes, et ces personnes peuvent nous ouvrir telle ou telle porte pour nos projets personnels »*.

- L'autre modèle historiquement premier, repose sur une fusion entre les enjeux de l'association et ceux des personnes qui s'y engagent. *Tout motif d'engagement qui ne correspondrait pas aux objectifs de l'association est irrecevable. C'est ainsi que l'engagement est nécessairement bénévole, comme l'affirme K. M., président de l'association Oxmoze pour l'insertion professionnelle des jeunes en déplorant que les choses ont changé : « (...) aujourd'hui on ne s'engage plus dans les associations pour donner de son temps bénévolement et finalement être utile à la population et à ses concitoyens. Aujourd'hui on va s'engager pour avoir une contrepartie, ça affaiblit grandement l'association, parce que une association pour vivre a besoin de bénévoles, de personnes qui s'engagent. Quand vous avez des personnes en face de vous qui*

⁸⁷ B.Charlot, *Du rapport au savoir, éléments pour une théorie*, Paris, Anthropos, 1997, p. 98.

veulent s'engager parce qu'elles veulent avoir une contrepartie, à partir du moment où elles n'obtiennent pas cette contrepartie (...) vous n'avez rien pour les retenir, aucun contrat sauf un contrat moral ». Le schéma, ci-dessous montre que le système de reconnaissance selon les critères traditionnels communautaires cède la place à un système d'attentes et de valeurs renvoyant aux individus.



Aujourd'hui, le monde associatif, est caractérisé par cette contradiction entre l'organisation à des fins idéales (esprit pionnier, militant bénévole) et un mode d'organisation économique et sociale conforme aux valeurs individualistes et libérales dominantes, une ambiguïté dont on s'accommode en général et d'où résulte une nouvelle dynamique associative. Comme il a été suggéré dans nos hypothèses, dans cet accommodement il faut moins y voir un affaiblissement de la vie associative que sa transformation vers un mode de fonctionnement dans lequel la dimension citoyenne et solidaire passe par l'insertion et la reconnaissance sociale de ses membres⁸⁸. C'est dans ce sens que le projet de vie se trouve intimement lié au processus de l'engagement associatif.

3.2.3 Le projet personnel-au cœur de l'engagement des jeunes

Comme le déclare A. O., vice-président de CAGEF⁸⁹ : « s'engager dans une association peut être un projet personnel. L'engagement doit être, en effet pensé comme *projet de vie* et orientation nouvelle vers l'emploi ou une autre activité : *l'engagement, c'est l'engagement de soi dans un projet* ». C'est d'ailleurs ce qui fonde notre choix méthodologique de recueillir des récits de vie.

⁸⁸ A.Honneth, op.cit.et l'hypothèse 2 de l'étude, p. 11

⁸⁹Collectif d'associations ghanéennes en France

En effet, le projet au sens d'aspiration profonde de l'individu est ce qui dynamise le parcours individuel sans que la personne en soit réellement consciente. L'engagement, comme acte motivé, peut justement révéler le projet et le projet expliquer le processus d'engagement.

Le focus group de Lille réunissant des jeunes devenus responsables associatifs à l'issue de leur recrutement dans un centre social illustre bien cette explication. Certains d'entre eux sont d'ailleurs, montés en grade dans la structure même.

Le projet réalisé conduit à la reconnaissance : S., 28 ans, née en France, repartie au Mali à l'âge de 6 ans, puis revenue en France, pense son futur métier comme une réelle reconnaissance : *« c'est vrai que moi auxiliaire de vie ça me plaît et j'envisage même de passer mon diplôme d'aide-soignante, et pourquoi pas après monter les grades quoi ! Il y a des gens qui t'attendent derrière, tu sais que sans toi ils peuvent rien faire de leur journée ».*

F. T., étudiante en psychologie, illustre bien cette nécessité d'avoir un projet personnel fort pour s'engager : *« (...) cela m'a vraiment mené à m'engager que ce soit au niveau associatif ou auprès des institutions pour vraiment faire quelque chose à ce niveau. Pour ma part, m'engager, c'est d'une part m'affirmer, en tant que femme d'abord. Et aussi montrer qu'on peut être femme musulmane, africaine et arriver à s'engager, à s'affirmer, arriver à quelque chose. Ca c'est d'un côté, de l'autre côté, pour ne pas se laisser dominer par l'idéologie de l'autre il faut apporter des arguments contraires. Même quand je suis avec des amis, on a des points de vue différents, je les écoute poliment, j'apporte aussi des arguments qui sont contraires aux siens et qui sont très convaincants. Pour s'engager il faut savoir où tu vas, il faut connaître ses objectifs ».*

3.2.4 Action associative et logiques entrepreneuriales/ Rapport à l'économique

La relation entre économie et engagement est à questionner à la fois à l'échelle sociétale et individuelle. Dans quelle mesure l'engagement par l'entrepreneuriat serait le résultat d'une injonction publique à « l'utilité sociale », à la « responsabilisation »⁹⁰ ?

Il s'agirait donc d'une moralité découlant de l'individualisme libéral mais par ailleurs l'engagement au travers de l'entrepreneuriat ne serait être réduit à une application pure et simple de cette moralité. On assisterait plutôt à une libre réappropriation, reformulation, voir à un détournement de cette injonction. On retrouve la dimension de « quête identitaire » dans la démarche d'engagement, à la fois au niveau individuel mais aussi collectif. Par exemple lorsque F. S. de e-market africa parle des « *Maliens qui ne savent pas s'organiser, en comparaison aux Pakistanais.* »

Se manifeste ici un schéma qui rappelle les mobilisations des africain-américains aux Etats Unis des années 90, faisant appel aux propres responsabilités de chacun dans l'amélioration de leur situation. Dans cette perspective nous assistons à une superposition entre bien privé et public qui se manifeste dans le cadre de notre étude sous la forme d'un rapprochement entre l'engagement associatif et entrepreneurial. Selon F. S., ce qui relie les deux c'est le principe de l'économie sociale et solidaire (ESS): « *on se dit 'ah bah non, c'est une entreprise, forcément c'est économique, forcément c'est du bénéfice'. Ce n'est pas vrai ! Le fait juste d'embaucher des personnes qui gagnent leurs salaires une fois par mois et qui peuvent subvenir aux besoins de sa famille, je suis désolée, c'est une base* ». On peut interpréter la mise en avant de ce lien entre monde associatif et entrepreneurial comme le reflet des nouvelles politiques publiques qui s'appuient de plus en plus sur le principe de la responsabilité collective des entreprises. Mais il est aussi possible de situer ce rapprochement dans la perspective de la richesse de la vie associative dans ce pays où les associations jouent depuis l'ère précoloniale un rôle économique important au niveau de l'entraide dans le système productif⁹¹. Citons encore F. S. : « *Je vais insister mais, pour moi, je pense que l'association et l'entreprise ça ne fait qu'un aujourd'hui. Du moment où je fais un message 'oui moi aujourd'hui, je fais moins 15%, n'hésitez pas à faire plaisir à vos proches à Bamako'. Je l'envoie à tout mon réseau, eux ils vont le relayer, pour moi c'est une forme d'association. Pour moi c'est une forme d'association parce qu'ils sont ambassadeurs de e-market africa, ils l'envoient à leur réseau. Voilà. Si moi aussi aujourd'hui, je me dis 'je vais aller donner de la force à quelqu'un', je vais aller chez un ami qui a ouvert son resto africain et j'y vais à plusieurs. C'est ça. Je pense qu'il faut vraiment qu'on soit solidaire dans cet état-là. De faire des achats responsables* ».

Il est remarquable de voir comment le principe de l'entraide est dans ce cas associé à l'utilisation des réseaux sociaux et à une appropriation des techniques entrepreneuriales nés dans les

⁹⁰ E.Hache, « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques* 4/2007 (n° 28), p. 49-65.

⁹¹ Voir par exemple CL. Meillassoux, *Bamako. Urbanisation d'une communauté africaine*, Paris : IRD/Ed. Tomboctou, 2015.

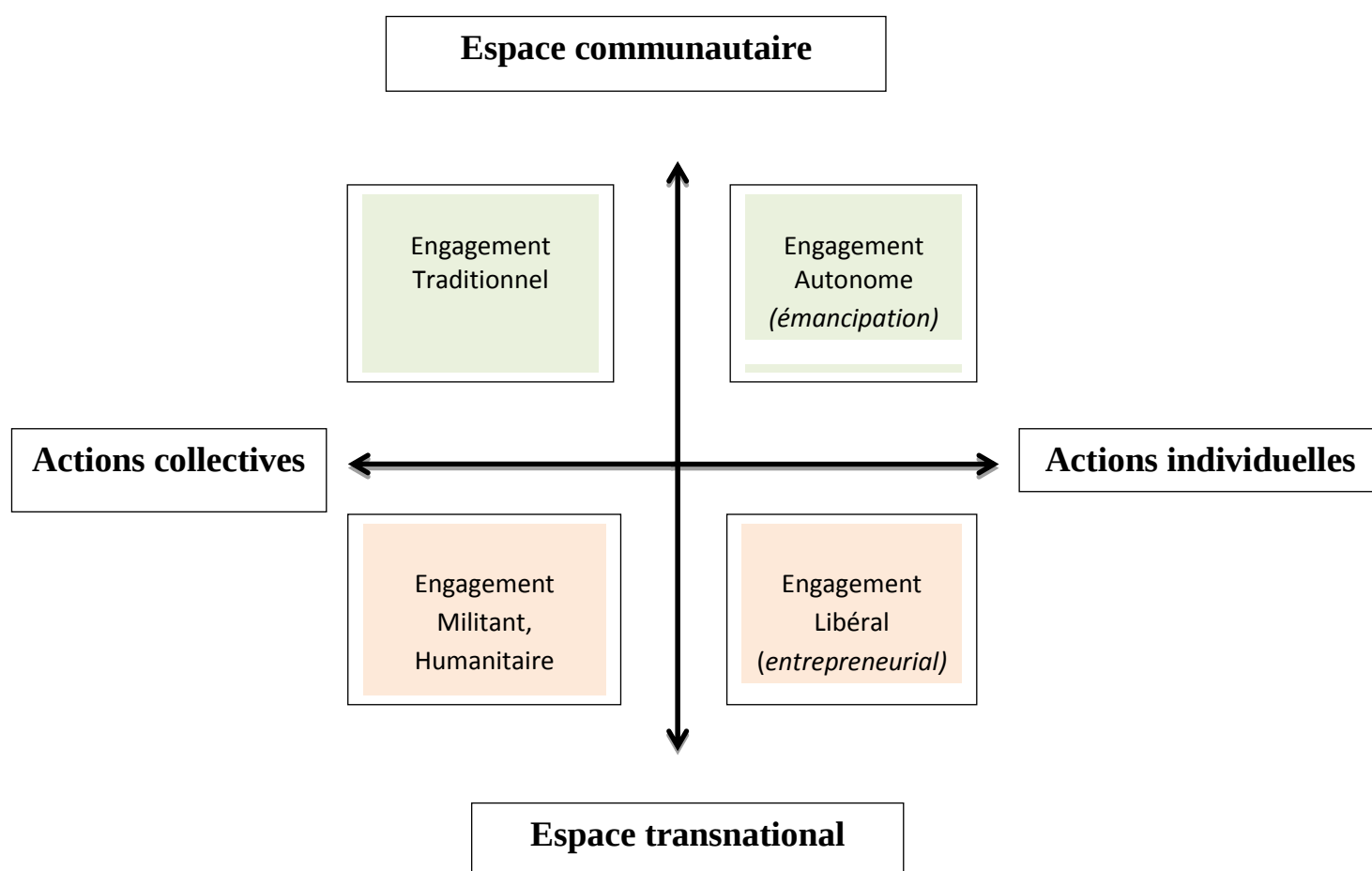
grandes entreprises multinationales. C'est le cas pour le principe du « marketing en réseau » que F.S. a transposé de son expérience dans le groupe Accor. Nous avons également retrouvé ces références aux méthodes entrepreneuriales anglo-saxonnes dans les prises de paroles des jeunes entrepreneurs de la Fédération des Associations du Cercle de Diallan. Soulignons que ce sont ces mêmes réseaux qui servent également à organiser des conférences et débats collectifs concernant des problèmes à l'échelle nationale et transnationale.

B. T., aujourd'hui consultant indépendant auprès du gouvernement malien, est un autre exemple pour la façon dont engagement entrepreneurial et associatif peuvent se rapprocher. T. conçoit le rapport entre associations et entreprises sous la forme d'une étroite complémentarité : *« Et je pense que de plus en plus le rôle des associations c'est de s'impliquer pour essayer de résoudre un certain nombre de problèmes et surtout de montrer la vraie réalité des choses. Donc je pense que oui, le développement de l'Afrique viendra des entrepreneurs ça c'est certain, mais il faut que l'entreprise soit adossée à une association. Aujourd'hui je me rends compte que le GRDR fait beaucoup de travail dans l'accompagnement des porteurs de projet et des entrepreneurs, c'est une chose essentielle. Et la personne qui a l'intelligence de garder le contact avec ce type d'association, ça reviendra à éviter un certain nombre d'erreurs. Pour la bonne raison qu'il y a un réseau de compétences au sein de ces associations-là qui permet à la personne d'éviter un certain nombre de pièges »*. Référence est faite ici aux aspirations de nombreux jeunes aujourd'hui de devenir créateur d'entreprise sans pourtant avoir une vision réaliste des difficultés. B.T., lui-même déjà associé à la génération des « aînés », se positionne comme un conseiller de ces jeunes. Et cette posture nous rappelle en même temps l'importance des personnages de référence qui font le pont entre anciennes et nouvelles générations. Le discours de T. semble également renvoyer à la transformation des associations d'organisations associées à des luttes politiques à des institutions qui accompagnent et mettent en réseau les projets d'insertion professionnelle de leurs membres : *« (...) le rôle des associations est un rôle assez important. Mais qui quelque part a été un peu dévalorisé, parce qu'on en a fait des instruments politiques. Et s'il y a un travail à faire véritablement dans nos pays c'est que les associations récupèrent leurs véritables places, que ces associations-là soient le filtre entre les pouvoirs publics et le secteur privé et ensuite pour les personnes qui ont la chance d'être suivies par une association (...) [A]u sein des associations c'est là que l'on a des réseaux et que l'on trouve un certain nombre de discours qui permettent d'être efficace sur le terrain »*. Mais T. évoque ailleurs que dans le contexte malien la politisation des associations signifie avant tout leur instrumentalisation à des fins électoraux qui va au détriment de leur efficacité dans la structuration d'une société civile. Ce renseignement nous rappelle que le contexte transnational dans lequel la vie associative des jeunes migrants et descendants de migrants s'inscrit ne se prête pas à des schématisations simplistes. Or la double inscription de leur engagement traduit une complexité qui reflète les différences considérables entre sociétés et systèmes politiques au nord et au sud.

3.2.5 Types et figures de l'engagement associatif

Notre questionnement et nos observations sur l'engagement, dans les associations, des jeunes issus de l'immigration nous ont amenés à admettre l'existence de deux grands axes bipolarisés. L'un opposant, dans l'acte d'engagement associatif, les valeurs de *collectivités solidaires* à celles de *l'individualisme*⁹² d'une part et l'autre - indiquant les lieux où s'opère l'engagement - opposant l'espace *national ou communautaire* à *l'espace transnational*, d'autre part.

Notre démarche première a donc été de croiser ces deux axes pour nous en servir comme matrice pour analyser nos données. Nous nous sommes aperçu qu'étaient ainsi identifiables quatre grands types d'engagement déjà observés au cours de notre enquête, plus particulièrement, les entretiens individuels et collectifs (récits de vie, focus groups). Ces grands types peuvent se décliner et admettre des nuances (cf. le schéma ci-dessous).



⁹² Voir J.Ion. *op.cit.* (2012), cependant nous verrons que la distinction n'est pas si nette; l'engagement individuel peut relever de motivations solidaires.

Le premier type, *l'engagement traditionnel*, est l'engagement pris au sein d'une communauté dans le seul but de la survie ou du bien collectif. L'action est collective et la famille, au sens large du terme, oriente le projet. Ce cas de figure peut être illustré par les projets *entre ici et là-bas* des associations villageoises des immigrants africains de la vallée du fleuve Sénégal⁹³. Aller travailler en France (ou ailleurs) pour ensuite cotiser au sein d'une association afin de financer un projet de « périmètre irrigué » ou une école dans son village est bien un type d'engagement tel que nous l'avons défini ci-dessus. Très proche est le cas de S. M. S. qui a « *envie de faciliter la tâche des membres de sa famille qui travaillent dans le maraîchage* ». Elle se dit « *écœurée* » de ce qu'elle a vu dans son pays d'origine et déclare « *ne pas pouvoir laisser l'action de son père sans suite* ».

Le second type, *l'engagement autonome* n'opère pas de rupture avec l'espace communautaire ou national, mais exprime un désir d'indépendance (par rapport au principe de séniorité, à celui de la hiérarchie des castes), et les femmes revendiquent fermement leur rôle dans la conception et la réalisation de projets solidaires. L'acte d'engagement est individuel, même s'il est accompli au nom de valeurs de solidarité. C'est le cas de l'entretien avec D. D. qui expose une sorte de comparaison entre l'association des aînés et l'association des jeunes. On voit une évolution dans le rapport aux castes. Si ces dernières structurent directement l'association des aînés, aux dires de D.D. le rapport aux castes serait complètement absent dans l'organisation interne de l'association des jeunes.

On peut ici citer l'exemple de la création du Réseau des Associations Mauritanienues en Europe (RAME) : des jeunes et des femmes ont volontairement été placés dans le bureau. Pour la CADERKAF, il y a eu un rapport de force pour le renouvellement des instances de gouvernance. D. T., une jeune femme a notamment pris un rôle important dans le pilotage de la structure. S'il y a critique et rupture vis-à-vis des associations des aînés, les associations de jeunes restent tout de même dans une forme de continuité, de fidélité et de valorisation des pratiques des aînés. F. T., quant à elle, est emblématique de « l'engagement-autonome (émancipation) » ; son objectif déclaré de vivre en femme libre étant homogène à ceux des associations dans laquelle elle s'est engagée. Travaillant pour l'émancipation de la femme noire dans la société européenne, c'est aussi pour elle-même qu'elle travaille en tant qu'individu.

Le troisième type, *l'engagement militant* rompt avec l'espace communautaire et national. Il relève d'abord d'une posture humanitaire et de vigilance eu égard aux droits des personnes et des questions de discrimination. Les leaders associatifs deviennent progressivement des professionnels, constituent une sorte de « noblesse d'Etat » grâce à leurs réseaux qui leur donnent pouvoir et efficacité et sur lesquels s'appuie l'administration (cf. le cas du GRDR : nombreux exemples d'actions), cf aussi le cas de S. Y. dont l'engagement personnel est semblable : troublé par la condition des immigrants dans les foyers, il s'engage, au GRDR, dans des actions de développement et dans des interventions sociales pour « faire changer les choses » au lieu de rentrer - comme prévu - dans son pays pour faire carrière ».

⁹³ Cette population n'a pas été directement enquêtée, comme nous le disions dans notre introduction à la méthodologie de l'étude.

Le quatrième type, *l'engagement entrepreneurial*, se manifeste par l'imprégnation de plus en plus forte du champ économique dans l'engagement associatif. Les personnes cherchent à créer ici ou là-bas (ou mieux encore entre ici et là-bas) de nouvelles formes d'entreprises innovantes (cas de F. S. : « je me lance, je vais créer ma boîte ») en s'appuyant sur des réseaux associatifs de façon si essentielle qu'elle en arrive à s'interroger sur la différence entre association et entreprise. Quelle différence au bout du compte entre une entreprise qui produit des emplois et du lien social en France comme au pays et une association, si ce n'est que l'association bénéficie de financements qui font défaut à l'entreprise ? Ce cas de figure se caractérise par un souci d'efficacité à court terme et les réseaux sociaux constituent le moyen de cette efficacité. Il correspond bien à la tendance indiquée dans notre hypothèse générale : on observe la disparition progressive des formes collectives d'engagement associatif (qui se manifestent par une adhésion à des valeurs communautaires et/ou militantes) au profit d'actions individuelles revendiquant leur autonomie et/ou s'inscrivant dans une stratégie entrepreneuriale.

Prenons l'exemple de deux types d'engagement « l'engagement traditionnel » défini par une action collective dans un espace communautaire et l'« engagement libéral » considérant l'association comme un tremplin pour créer une entreprise. Dans le premier type d'activité que l'on peut concevoir comme une entreprise solidaire à l'intérieur d'un système traditionnel l'accent est mis sur l'intégrité du système qu'il s'agit de préserver, sans prendre de risques, plus que sur l'intérêt des personnes et ce sont généralement les hommes d'un âge avancé qui prennent la responsabilité de cette gestion. A l'inverse, le second type d'« engagement libéral », s'ouvre sur une dimension transnationale. Il s'incarne particulièrement en la personne d'une jeune femme interviewée dans notre enquête, F.S. qui déclare : « je vais créer ma boîte », imagine son association comme une entreprise, accepte les risques de l'opération et revendique un retour rapide sur investissement. Dans ce cas – paradoxalement - il n'y a rupture avec le système traditionnel qu'en apparence⁹⁴, car l'attachement aux deux systèmes de valeurs produit des tensions ; la dimension transnationale rétablit la consonance (cf notre hypothèse, supra, p. 17, note 51) sous la forme de l'intermédiation de l'entreprise qui rend possible une double appartenance à sa culture maternelle et à son implication dans des réseaux associatifs et entrepreneuriaux.

Cette typologie peut être enrichie par une analyse des stratégies des acteurs et des ressources qu'ils mobilisent pour mener à bien leur projet. Par exemple F.T dont l'objectif est d'être autonome – elle y est déjà parvenue, tient aussi très fort à préserver les valeurs familiales et religieuses, même si elle rejette les pratiques traditionnelles (hiérarchie, rapport hommes/femmes, mariages arrangés, etc.) Elle se situe à mi-chemin entre le type d'engagement traditionnel et l'engagement autonome, voire libéral.

On retrouve dans la littérature relative à l'engagement – et particulièrement des jeunes issus de l'immigration – des profils d'acteurs associatifs proches de ceux que nous avons présentés dans

⁹⁴ Comme nous le disions, supra, page 21 : « les types que nous présentons plus loin dans ce rapport admettent une multiplicité de nuances et variations qu'il ne s'agit pas de plaquer telles quelles sur la réalité »

notre typologie soit en déclinant la figure du militant⁹⁵, soit en examinant « les ressorts de l'engagement », à savoir les « raisons d'entrer » dans une association (précarité professionnelle, situation familiale difficile, ruptures biographiques, etc...) et les raisons de s'y maintenir (recherche d'une « sociabilité communautaire », « un moyen pour les individus de retravailler leur identité », « être reconnu comme acteur ».⁹⁶), soit enfin pour souligner que chaque génération produit des formes différentes d'engagement : aux « trois âges de la vie associative » correspondent « trois générations associatives »⁹⁷. Il semble également clair que différents traits caractérisant tel ou tel type d'engagement associatif peuvent être présents chez une même personne au moment de son engagement et évoluer tout au long de sa vie.

Quant aux entretiens et récits de vie recueillis, au cours de cette étude, ils indiquent, de façon générale, que l'enjeu principal de l'engagement est souvent la question du sens et ce, dans des contextes historiques et politiques variés. La recherche de sens conduit à la réduction de la dissonance cognitive. Comme nous l'avons écrit supra, p. 16 (note 52), pour étayer nos hypothèses, les chercheurs en psychologie sociale étudient comment les sujets tentent de réduire cette dissonance en opérant une rupture, ce qui leur permet de sortir du champ de la tension. Selon Festinger⁹⁸, plus la dissonance est forte, plus le travail de réduction de la dissonance sera important. L'individu dispose de plusieurs stratégies pour réduire la dissonance. Il est pensable qu'il réalise cette réduction par un engagement en rupture avec un comportement problématique.

⁹⁵ B. Hériard, P. Dubreuil, M.Lagarde, « De Nouvelles formes d'engagement », *Revue Projet*, juillet 2008 distinguent trois types de militants :

1 le militant professionnel. Il s'agit particulièrement de la figure syndicale mise en question dans les années 80-90

2 le militant libéral : prédominance des choix individuels, dans une perspective économique et consumériste

3 Le militant pragmatique. Profil analysé également par Jacques Ion (*La fin des militants ?*, Paris, éditions de l'atelier, 1997). « Il renvoie à une convergence entre une nouvelle vision, plus réticulaire, du social et des pratiques militantes nouvelles. Le point de départ du militant pragmatique, c'est son enracinement sur un terrain. Il part toujours d'une expérience qui le touche affectivement. Par exemple, dans l'école où il met ses enfants, il rencontre des familles de sans-papiers. Dans le lieu où il réside, il s'engage dans la vie locale... » op. cit. p. 5

⁹⁶ C. Hamidi, *La société civile dans les quartiers. Engagement associatif et politisation dans les associations de quartier*, Paris, Economica, 2010, pp. 37-113

⁹⁷ C. Wihtol de Wenden et R. Leveau, *La bourgeoisie : les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*. / Meudon, ed. du CNRS, 2001

⁹⁸ L.Festinger, op. cit. .

CHAPITRE 4 - PRECONISATIONS

Les résultats de l'étude confirment, dans les grandes lignes, les hypothèses émises et soulignent l'intérêt de poursuivre la réflexion et les enquêtes sur la question de l'engagement. Il a été démontré que l'engagement des jeunes traduit de nouvelles formes de subjectivité qui s'appuient sur des revendications d'autonomie et de responsabilité individuelle, tout en s'articulant avec des projets collectifs. Sur ce plan, il a été particulièrement intéressant de voir comment l'entrepreneuriat et la culture d'entreprise alimentent les engagements des jeunes, conjuguant à leurs yeux ce qui serait peut-être vu comme opposé : réalisation de soi dans le domaine entrepreneurial et contribution au bien commun. Nous observons ici aussi un reflet des interactions entre projets des jeunes, orientations de politiques publiques et actions des structures d'accompagnement.

Perspectives de recherche

Dans la mesure où les liens entre engagements associatifs et entrepreneuriaux se tissent, la référence explicite à un militantisme contre les discriminations ou pour la garantie des droits sociaux ou politiques semble mise en retrait. Sont ici concernés les liens avec le monde des organisations syndicales et politiques. En conformité avec un libéralisme économique ambiant, l'idée défendue par les jeunes serait avant tout de se prendre en charge au lieu d'attendre des soutiens publics. Afin de mieux cerner cette tendance et de comprendre ce qui signifie peut-être davantage une transformation de l'action collective et non nécessairement une dépolitisation, il est nécessaire de mener d'autres travaux. En effet, notre étude s'est limitée au domaine de l'engagement associatif. Or il existe d'autres formes d'engagements, politiques, sociaux, ou religieux, qui nécessitent d'être mieux connus et situés au regard de la pluralité des trajectoires et des positionnements sociaux des jeunes. C'est l'un des axes de l'enquête que le GRDR va mener à la suite de la présente étude, sur le thème de « l'engagement des jeunes à l'épreuve des territoires : le cas des jeunes filles en Ile de France ». Le projet se déroule sur trois ans (2016/2018). Il est conduit en partenariat avec deux laboratoires de l'université Paris 8, LabTop et Legs et d'autres structures associées, (INJEP, l'URMIS), dans le cadre d'un PICRI⁹⁹, dispositif soutenu par la Région Ile de France.

La mise en œuvre d'un programme de recherche de 3 ans est aussi l'occasion pour les associations et les laboratoires universitaires d'expérimenter et mettre en œuvre des méthodologies innovantes, notamment en matière de recherche-action. A ce titre les crédits de recherche et/ou de projets, devraient pouvoir favoriser ce type de collaboration et leur prise en compte dans les orientations des politiques publiques.

L'étude est un bon exemple de retombées positives d'une collaboration entre chercheurs et professionnels : elle a permis une évaluation des initiatives que le GRDR a déployées envers les

⁹⁹ Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI). Ce dispositif vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur une collaboration étroite entre laboratoires de recherche publics et organisations issues de la société civile dans toutes leurs diversités. <http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/partenariats-institutions-citoyens-recherche-innovation-picri>

jeunes. Passant par une étude historique des archives de l'organisation, ce travail, qui est, à notre sens, le préalable d'une capitalisation des expériences et savoirs, a été facilité par le concours des stagiaires issus du Master 2 de science politique. Il y a donc eu, en même temps, une dimension de formation à la recherche.

Pour une action publique concertée avec les associations et les réseaux

Aux différentes échelles, du local au transnational, il apparaît important de favoriser les relations entre les associations de jeunes, ainsi que les liens avec d'autres réseaux, notamment de jeunesse et d'éducation populaire, mais aussi thématiques et territoriaux. Le soutien aux dynamiques associatives devrait également pouvoir être renforcé, dans un souci de structuration et de renforcement de capacités et pas seulement dans une logique ponctuelle de mise en œuvre d'actions. L'appui aux têtes de réseau, pourrait constituer, en ce sens, un des moyens privilégié, en envisageant la possibilité de cadres associatifs salariés.

Les complémentarités entre engagements associatifs et démarches entrepreneuriales que l'étude met en évidence, sont sources d'innovation et offrent des axes de travail en matière de développement local, social, économique... Le secteur de l'ESS devrait pouvoir offrir d'avantage d'opportunités d'expérimentation, d'essaimage et de développement, pour les projets des jeunes immigrés, descendants d'immigrés et habitants des quartiers politique de la ville. Il s'agit également de valoriser l'utilité sociale et l'impact économique de leurs initiatives. L'intervention des pouvoirs publics peut s'avérer utile en ce sens, en renforçant les dispositifs, autant financiers que d'accompagnement technique, en veillant à ce qu'ils soient adaptés. Il s'agit aussi de favoriser les cohérences et articulations de l'action publique, parfois segmentée et soumise à des logiques sectorielles, entre les différents domaines (social, emploi, économique, jeunesse/éducation populaire, ESS, politique de la ville, intégration, solidarité internationale....) et échelles (local, national, transnational....).

Construction et accompagnement des projets

Les structures d'accompagnement, comme le GRDR, doivent également prendre en compte ces évolutions et innover dans le travail qu'elles mènent sur les projets des jeunes à partir de leur expérience de vie et l'appui qu'elles apportent à leurs initiatives. Dans ce cadre, il s'agit notamment de recueillir des récits de vie dont l'analyse rendra possible l'identification de ces projets et de voir dans quelle mesure ceux-ci peuvent se réaliser dans le cadre associatif ou par d'autres moyens. L'objectif est ainsi d'associer la valorisation de l'expérience et son éventuelle double inscription en France et dans les pays d'origine à la réalisation des projets faisables en utilisant des méthodes appropriées. Si on tient compte des propos des acteurs, dans cette dynamique le monde associatif et la sphère entrepreneuriale se sont d'avantage rapprochés. En témoigne également l'accompagnement des initiatives en termes de création d'entreprise que le GRDR a commencé à faire en 2015 avec *l'Ecole Régionale des Projets -entrepreneurs migrants* (cf supra, p. 35 et note 80).

Un tel accompagnement peut être l'occasion de mieux comprendre le lien entre engagement associatif et création d'entreprise en les référant à des cultures d'entreprise qui correspondent à des valeurs radicalement différentes. D'autre part, cela pourrait également permettre d'observer

et comprendre les transformations qui découlent des interrelations entre cultures d'entreprise et associatives.

Le travail autour de l'évaluation et de la capitalisation des actions que le GRDR a mené envers les jeunes dans la passé renvoie à un des objets essentiels de notre étude ayant trait aux rapports entre générations et, plus spécifiquement, à la transmission des savoirs. Il nous semble que dans un monde caractérisé par une mobilité professionnelle et géographique accrue, l'accompagnement pourrait aussi passer par le développement et la dissémination des outils de restitution des engagements passés, permettant aux acteurs d'évaluer et d'enrichir leurs actions au présent.

Liens entre le monde associatif et les TIC

Les TIC pourraient certainement jouer un rôle important dans ce travail de transmission et de réflexion. Or les TIC et plus spécifiquement les réseaux sociaux ont une place de première importance dans les engagements des jeunes. Ce sont ces réseaux qui stimulent les nouvelles modalités d'engagement marquées notamment par le déploiement des initiatives à court terme, la présence des engagements multiples et pluridimensionnels, l'enchevêtrement entre l'univers personnel et l'action collective, et une inscription pluri-territoriale et transnationale. Les associations et, avec elles, les organisations d'accompagnement doivent en prendre compte en ajustant et actualisant leurs outils de communication et de formation.

CONCLUSION

Les résultats constatés et pistes de travail proposés témoignent de l'importance des transformations des formes d'engagement des jeunes issus de l'immigration à l'image des mutations sociales actuelles.

Plus encore ces jeunes démontrent une capacité à articuler et mettre en cohérence des modes d'appartenance pluriels dans une société française et européenne tentées par les clivages et les replis identitaires.

ANNEXES

1. Participation à des actions « jeunesse » dans le cadre de l'étude FDVA

2014 – forum FACD, insertion socioéconomique des jeunes (GRDR)

2014 – forum des jeunes Ghanéens

2014 – Table ronde : « Insertion socio-économique des jeunes – colloque FOJIM

2015 – Communication : « Rencontre chercheurs/acteurs » - colloque IRIS

2015 – Table ronde : « La mobilité des jeunes » - colloque Lianes Coopération

2015 – Communication : « Actions citoyennes des jeunes originaires du Mali » - colloque ADEM

Forum National « Jeunesse et Migration : quelle insertion sociale et professionnelle ? »

Organisé par le FORIM le 18 décembre 2014 dans le cadre de la première édition du Prix MADIBA, le GRDR est intervenu sur les enjeux du Co-développement, de la citoyenneté et l'inclusion sociale. Une centaine de participants étaient présents dans le cadre de cette rencontre : <http://www.forim.net/contenu/actualites?page=8>

Colloque « Quelles mobilités pour les jeunes en Europe et dans le monde ? »

Mardi 3 février 2015, Arras – Ecole supérieure du professorat et de l'éducation. Près de 200 participants. Dans le cadre de son expérience d'appui aux projets associatif en Ile de France, notamment de jeunes, le GRDR est sollicité pour intervenir dans ce colloque, sur l'atelier 6 « l'impact de la mobilité des jeunes sur le territoire ». Cette rencontre a donné lieu à la publication et diffusion de deux outils.

Guide : <http://lianescooperation.org/ressources/ressources-lianes/guides-pratiques/>

Actes : <http://lianescooperation.org/ressources/ressources-lianes/769-2/>

Colloque-forum « Réinventer l'alliance sciences sociétés. Un impératif démocratique »

7 au 9 janvier 2015, co-organisé par des organisations de la société civile et des laboratoires de recherche, <http://alliance-sciences-societe.fr/iriss/>. Ce colloque a mobilisé plus de trois cent personnes avec deux interventions du GRDR dans les ateliers « La rencontre acteurs-chercheurs – Études de cas » et « Comment émerge une action de recherche dans la société ? »

Colloque « ADEM ACTIONS CITOYENNES »

Le colloque portait sur l'engagement citoyen des jeunes de la diaspora pour le Mali, le 07 mars 2015 à l'hémicycle du Conseil régional d'Île de France (Paris 7ème). Environs 200 personnes y étaient présents. Le GRDR est intervenu sur la table ronde autour des actions citoyennes des

jeunes de la diaspora dans les nouvelles dynamiques de développement et faisait partie du jury pour « Prix ADEM Actions Citoyennes 2015 ».

2. Tableau action du GRDR en direction de la jeunesse

Il comprend des activités principalement mis en œuvre dans le cadre des programmes PAMAM (FASILD, ACSE), EDUCODEV (UE, CCFD,) et ceux soutenus par la DAIC (scolarisation) et la DRJSCS. Certains sont ponctuels, liés à un partenariat ou à un projet unique, d'autres se déclinent dans le cadre de programmes reconduits plusieurs années sur des durées allant de 3 à 6 ans.

Année Lieu	intitulé	Nature de l'action	Partenaires
Paris 11 janvier 2003	« jeunesse en mouvement » et « racines, identité, insertion et développement »	forum inter associatif de jeunes 50 pers	Associations de jeunes
Montreuil, 2005 -2013	Le projet Passerelle « qui partage s'enrichit »	espace d'information et d'échange initié par des associations de jeunes. Ce projet a entraîné la création d'un journal (en 2005) et d'un site internet (en 2007)	porté et alimenté par des associations de jeunes au départ puis site porté par le GRDR
05 Décembre 2005 - ROUEN	« Double-Culture : Quelles influences sur l'Education des jeunes issus de l'immigration ? »	Forum antenne Haute Normandie 50 pers	HDR, associations locales
St Denis 20 novembre 2005	« Elus, parents, jeunes, enseignants : quelle citoyenneté dans les banlieues de la République ? »	Forum fédérations de migrants 50 pers	RAME, RADBF, CSGF, HCMF, APS,
Paris 20			

14 Janvier 2006	Forum local de la jeunesse	forum, stand GRDR 50 pers	organisé par le Conseil local de la Jeunesse et la mairie du 20è
Hauts de Rouen – Septembre 2006	Forum « Parentalité et Accompagnement scolaire »	Forum organisé par le GRDR Haute Normandie.)	
Marseille – Octobre 2006	Place publique Junior	Forum jeunesse (stand sur trois jours et animation de débat et d'ateliers) (300 jeunes)	Petits débrouillards
Saint Denis 25 janvier 2007	"Quelle(s) identité(s) dans une société républicaine et multiculturelle?"	Forum associations de jeunes 50 pers	Généractions Unies GRDR La CADE Enda Europe
Paris – Octobre 2006	la crise des banlieues et la jeunesse issue des migrations: comment sortir des mythes	Forum National de la Jeunesse Issue des Migrations –	FOJIM / FORIM
Saint Ouen L'Aumône	Les migrations pour vivre ensemble	Participation à la semaine de la citoyenneté, sensibilisation collégiens Collège Pagnol	Education Nationale
Montreuil, 2007	production d'une émission de télévision d'une heure sur « Solidarité Internationale et Citoyenneté »	enregistrement de l'émission dans les locaux du GRDR à Montreuil.) Diffusion sur le site http://www.diamonotv.co m/	avec les associations Diamono TV, Niaso Event, Diaguily Meleika
Paris 18è - 30 juin 2007	« Education des enfants : Quels liens entre l'école et	Animation thématique	RAME

	les familles ? » -		
Juillet 2007 Marseille –	« Place Publique Junior »	Forum jeunesse	avec deux associations de jeunes : Main dans la Main et Espoir d’Afrique.
Juin 2007, St Denis.	Forum Social des Quartiers Populaires Table ronde « Jeunesse, citoyenneté et solidarité internationale »	Table ronde avec 4 associations de jeunes	FSQP
Cergy / 1er avril 2008	Education & parentalité		
Montreuil, 26 Octobre 2008	Relations intergénérationnelles	Forum associations de jeunes	KNDP
Marseille, Avril 2008	PPJ	Forum jeunesse	avec 2 associations de jeunes)

3. Déclaration Assises européenne jeunesse d’origine malienne

Déclaration finale

« Pour une jeunesse unie riche de sa diversité dont les engagements associatifs sont en faveur de la promotion d’une citoyenneté européenne active »

Nous, jeunes femmes et hommes issu/es de la migration malienne, ressortissant/es de première génération ou né/es hors des frontières du Mali, réunis les 22 et 23 juin 2012 à Paris à l’occasion des premières « Assises européennes de la jeunesse d’origine malienne », déclarons ce qui suit :

Saluant l’effort fédérateur de ces premières « Assises européennes de la jeunesse d’origine malienne » pour réunir autour de la table différentes associations européennes et ouest-

africaines de jeunes de la diaspora afin de valoriser et faire connaître les initiatives associatives et citoyennes de la jeunesse issue de la migration malienne ;

Préoccupés par l'instabilité institutionnelle et sociale sans précédent que rencontre actuellement le Mali et renouvelant sa solidarité sans faille avec le peuple malien ;

Souffrant de l'atteinte portée à l'intégrité du Mali et de la crise humanitaire grave que traverse le Nord du pays ;

Reconnaissant les engagements de nos aînés et parents pour le développement du Mali ;

Convaincus des liens forts qui tissent et façonnent les relations internationales entre le Mali et les pays de résidence de sa diaspora ;

Reconnaissant la mobilité entre les territoires comme un droit humain inaliénable et une ressource durable pour des territoires en coopération ;

Soulignant le rôle fondamental de la jeunesse dans le développement de sociétés démocratiques et pacifiques ouvertes au monde ;

Conscients des défis que représentent le vivre-ensemble et qu'une Europe de plus en plus sécuritaire et protectrice de ses frontières est un frein au développement des relations entre les deux continents ;

Considérant que la participation active des jeunes dans la société passe avant tout par la reconnaissance et la capacité d'exercice des droits fondamentaux ;

Conscients des compétences spécifiques acquises et apportées sur nos territoires de vie ;

Nous nous engageons à :

Jouer un rôle de pont entre nos pays de résidence et le Mali et être promoteurs de la citoyenneté et du renforcement des valeurs démocratiques ici et là-bas ;

Continuer de nous investir pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et du vivre-ensemble en Europe et en Afrique de l'Ouest sur les traces de nos aînés ;

Contribuer à la promotion de la culture malienne sur nos territoires de vie comme constitutive de nos identités plurielles

Pour cela nous appelons les autorités publiques locales et nationales de nos pays de résidence et du Mali, ainsi que les responsables institutionnels jeunesse de l'Union européenne et africaine à nous soutenir dans les secteurs suivants, et afin de :

Insertion professionnelle et entrepreneuriat

- Favoriser une meilleure adéquation entre les formations et les offres sur le marché de l'emploi ici et là-bas

- Reconnaître et valoriser sur le marché de l'emploi en Europe et en Afrique de l'Ouest les compétences associatives et professionnelles des jeunes issues des migrations
- Faciliter la mise en réseau des structures d'appui à l'insertion socio-professionnelle au Mali et en Europe et soutenir la mobilité professionnelle des jeunes
- Encourager le développement des compétences linguistiques comme outil d'insertion professionnelle

Liens culturels avec le Mali et expressions artistiques

- Populariser et transmettre la culture et les arts du Mali d'une génération à l'autre
- Promouvoir la création artistique comme un outil de changement social et contribuant à améliorer l'image de l'immigration malienne
- Développer des formes de médias participatifs pour favoriser la visibilité des expressions artistiques et culturelles ici et là-bas

Liens intergénérationnels, éducation et citoyenneté

- Construire de nouvelles formes de communication intergénérationnelle
- Identifier les valeurs culturelles communes à préserver et à transmettre d'une génération à l'autre

Co-développement et investissements économiques au Mali

- Reconnaître les initiatives de co-développement portées par les jeunes issues de la migration malienne comme facteurs de développement des territoires de vie
- Soutenir les initiatives entrepreneuriales dans les territoires de vie et au Mali en garantissant un cadre sûr pour des investissements économiques pérennes et bénéfiques et en luttant contre toutes de formes de malversations (corruption, monopoles, passes droits illégaux et néfastes).
 - renforcer et valoriser les compétences associatives et professionnelles des jeunes engagés dans des projets de co-développement à destination du Mali et de l'Europe
 - mieux informer et former les jeunes porteurs de projets de co-développement sur les dispositifs d'appui technique et financier des collectivités locales et des Etats
 - promouvoir toutes les valeurs ajoutées des jeunes dans les projets de co-développement en phase avec les initiatives portées localement
- Valoriser et fluidifier la mobilité des acteurs du co-développement afin de développer les principes d'une économie sociale et solidaire viable et solide entre l'Europe et le Mali

BIBLIOGRAPHIE

D. Baillet, « L'engagement chez les jeunes d'origine maghrébine. Le passage de l'idéologique à l'économique », *Confluences Méditerranée*, 2001/4, 39, 13-25.

O. Balizet, J. Mege, « Comment les acteurs de terrain deviennent les auteurs de la capitalisation et du partage d'expériences ? Les ateliers d'écriture et de capitalisation, un levier pour le développement des échanges Sud-Sud. » *Knowledge Management for Development Journal*, oct 2011, Vol. 7, 2, 214-225.

M. Barthelemy, *Associations. Un nouvel âge de la participation ?* Paris, presses de sciences po, 2000.

C. Beauchemin, C. Hamel, P. Simon, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, INED/INSEE, Documents de travail 168, octobre 2010.

J-L. Beauvois, R-V. Joule, *La soumission librement consentie*, Paris, Presses Universitaires de France. (1998).

J-L. Beauvois, R-V. Joule, *Soumission et idéologie. Psychosociologie de la rationalisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981.

J-L. Beauvois, R-V. Joule, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Nouvelle version Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002.

U. Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001. H.S. Becker,, « Notes on the Concept of Commitment », *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, p. 32-40. Traduction de C. Debras et A. Perdoncin pour l'édition française, in : *Tracés. Revue de Sciences humaines*, sept 2008.

S. Bekhti, *et al*, « Représentation des connaissances dans une mémoire de projet », Lavoisier, *Document numérique*, 2001/3, 5, 193-209.

C. Bernard, F. Chauvet, *et al.*, « La dynamique associative des maliens de l'extérieur : enseignements tirés de deux dispositifs d'enquête originaux », *Revue européenne des migrations internationales*, 2014/3 Vol. 30, p. 109 à 137.

J-F. Bickel, CH. Lalive D'Epinay, "l'évolution de la participation aux associations volontaires : une comparaison de deux cohortes", *Revue suisse de sociologie*, 27, pp. 31-60.

P. Birnbaum, J. Leca, « Présentation », in P. Birnbaum, *Sur l'individualisme*, Paris : Presses de Sciences Po, 1991 p. 11-24.

S. Bouamama, « *Dix ans de marche des beurs, chronique d'un mouvement avorté* », Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

- C. Broqua, O. Filleule, *Trajectoires d'engagement, Aides et Act Up*, Paris, Textuel, 2001.
- M. Carrel, C. Neveu, J. Ion, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- M. Castells, *la société en réseau, le pouvoir de l'identité*, tome II, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- D. Chabanet, « L'engagement comme mise en jeu de la personne », *Revue française de science politique*, 48, 2, 1998, 306-310.
- B. Charlot, *Du rapport au savoir, éléments pour une théorie*, Paris, Anthropos, 1997, p. 98.
- Conseil National de la Vie Associative, « », « Nouvelles formes de l'engagement », *Agora*, 31, Débats/Jeunesses 15, 2003, 14-27.
- Ph. Corcuff, J. Ion, F. (de), *Politiques de l'individualisme*, Ed. Texuel, 2005.
- J.P. Dedieu, « Associations subsahariennes: de la liberté d'association à la liberté surveillée (1960-1981). » In Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), *Mémoire des luttes de l'immigration en France*, Paris, GISTI (Collection: Penser l'immigration autrement), 2014, 67-71. V.Descombes « Individuation et individualisation », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI, 127, 2003, pp. 17-35.
- E. Demazière, Cl. Dubar, *Analyser les entretiens biographiques, exemples de récits d'insertion* Paris, Nathan, 1997.
- S. Didier, « Quand la capitalisation d'expérience investit le champ de la coopération internationale : enquête auprès d'OSI/ONG françaises », *Knowledge Management for Development Journal.*, Vol. 7, 2, 194-206. oct 2011
- C. Dubar, *la crise des identités. l'interprétation d'une mutation*, paris, PUF, 2000.
- J.L. Dumont, Ch. Schmitt, "Que faire de mon expérience ?" *Revue Pratiques de formation, Analyses*, Université Paris VIII, n°41-42, pp.119-130
- L. Festinger, *A theory of cognitive dissonance*. Stanford, CA: Stanford University Press, 1957.
- Fondation de France, *Les 15-35 ans : des individualistes solidaires*, SCP communication, Paris 2007.
- E. Hache, « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques* 4/2007 (n° 28), p. 49-65.
- B. Halba, M. Le Net, *Bénévolat et volontariat dans la vie sociale, économique et politique*, Paris, La documentation française, 1997.

C. Hamidi, « Eléments pour une approche interactionniste de la participation. Engagement associatif et rapport au politique dans les associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique* 56 (1), 2006.

C. Hamidi, *La société civile dans les quartiers. Engagement associatif et politisation dans les associations de quartier*, Paris, Economica, 2010.

E. Harmon-Jones, J. Mills, *Cognitive Dissonance: Progress on a pivotal theory in social psychology*. Washington, DC: American Psychological Association, 1999.

P. Hassenteufel, "Pratiques représentatives et construction identitaire. une approche des coordinations", *revue française de science politique*, 41, 1, pp. 5-27.<http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/0/12/83/54/etudes/IMMIGRATION/Jeunes-Immigres.pdf>

A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : ed. du Cerf, 2000.

IFOP et France Bénévolat, La situation du bénévolat en France en 2013, <http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/3e656ec9e424ae9e724ba0187045eb04c5da478b.pdf> (téléchargé 30/3/2015)

INJEP, « Forte hausse de l'engagement bénévole des jeunes », INJEP, <http://www.injep.fr/Forte-hausse-de-l-engagement> (consulté 16/2/2015).

J. Ion, « Groupements associatifs et modèles d'engagement », in Roudet B. (dir.), *Des jeunes et des associations*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, 2001, pp. 53-64.

J. Ion, (dir.), *L'engagement au pluriel*, Saint Etienne, Ed. Publications de l'Université de Saint Etienne, 2001.

J. Ion, *La fin des militants ?*, Paris Editions de l'atelier 1997.

J. Ion, « l'évolution des formes de l'engagement public », in : P. Perrineau, dir. *Engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 23-39, 1994.

J. Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.

A. Jazouli, *L'action collective des jeunes Maghrébins de France*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1986.

D. Lapeyronnie, « L'engagement à venir », in BECQUET, V. et De Linares, C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent*, Paris, L'harmattan, 2005, p.10.

D. Lapeyronnie, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération d'origine maghrébine », *Revue française de sociologie*, 28(2), 1987, pp. 287-318.

J-L. Laville, et alii, *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte, 2001.

J-L. Laville, R. Sainsaulieu, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

D. Lochak : « Devoir d'intégration et immigration » Texte publié dans la *Revue de droit sanitaire et social* (2009, p. 18), repris avec l'aimable autorisation des éditions Dalloz. Téléchargeable sur le site de Profession Banlieue, 2011.

A. Marie, "Du sujet communautaire au sujet individuel », dans Marie, A. (dir.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala, 1997, pp. 53-110.

D. Martucelli, J.Spurk, *Controverses sur l'individualisme*, Paris, Hermann, 2014.

D. Martucelli, F.De Singly, *Les Sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, 2008,

L. Mathieu, "Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux", *Revue française de science politique*, 2002, n°52, 1, pp. 75-100.

C. Meillassoux, *Bamako. Urbanisation d'une communauté africaine*, Paris, IRD/Ed. Tomboctou, 2015.

A. Meister, *La participation dans les associations*, Paris, les éditions ouvrières, 1989.

F. Menard, « Entre vie de quartier et action publique. jeunes (les) transmetteurs de savoirs dans l'espace urbain », *-ville ecole integration*, 2000, n° 120, mars. - pp. 160-175.

A. Muxel, « L'engagement politique dans la chaine des générations », *Revue Projet*, 2010/3, n° 316, p. 60-68.

A. Muxel, « Les attitudes socio-politiques des jeunes issus de L'immigration maghrébine en région parisienne », *Revue Française de sociologie*, 38(6), 1988.

C. Neveu, (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

C. Neveu, R. Ricardou, M. Cartiaux, « fondements et effets des catégorisations de l'engagement associatif : exemple de jeunes d'ascendance immigrée », université catholique de Louvain Claire Quetelet, 2008.

T. Ragi, « Citoyenneté et participation des jeunes en France », *Agora, Débats /Jeunesses*, 27, 107, 2002, pp. 106-120.

T. Ragi, « Qui sont les jeunes », *Agora, Débats /Jeunesses*, 25, 2001, pp. 4-7.

R. Ricardou, S. Yatera, « Actions collectives et jeunesse(s) "issue(s) des migrations" subsahariennes en France : pratiques et expériences du GRDR », *Revue EMPAN*, octobre, 2007.

Revue Migrations societe : « Jeunes d'origine maghrébine dans l'espace associatif et politique », 1999, n° 66, novembre-décembre. - p. 7-22.

J. Crichez, Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes, INJEP, Paris, mars 2012.

RNMA, « L'engagement des jeunes et le rôle des maisons des associations pour favoriser cet engagement », Les Actes des 30e rencontres nationales du RNMA – Paris, décembre 2013

E. Schofer, M. Fourcade-Gourinchas, "The structural contexts of civic engagement : voluntary association membership in comparative perspective", *American sociological review*, 66, 6, pp. 806-828.

M. Silmard, J-L. Bedard, « Participation globale des jeunes d'origine immigrée : bibliographie annotée et portrait de la littérature », Institut National de la Recherche Scientifique, Urbanisation, Culture, Société, Montréal, 2003.

J. Siméant, "Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises", *Revue française de science politique*, 2001, vol 51, 1-2, pp. 47-74.

J. Siméant, F. Sawicky, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51, 2009, 97-125.

E. Smith, The power of dissonance techniques to change attitudes. *The Public Opinion Quarterly*, 25(4), 626-639, 1961.

G. Stangherlin, *Les acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, Paris, l'harmattan, (logiques politiques), 2005.

J. Stone, and J. Cooper, "A Self-Standards Model of Cognitive Dissonance". *Journal of Experimental Social Psychology*, 37, 228-243. 2001

J. Talpin, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein des dispositifs participatifs », *Politix*, 19(75), 2006.

C. Taylor, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Paris : Seuil, 1998.

V. Tchernonog, J-P. Vercamer, Associations et Fondations, Deloitte Conseil Octobre 2012.

V. Tchernonog, *le paysage associatif français – mesures et évolutions* – Dalloz- juris associations, 2007.

M. Timera, "Les migrations des jeunes en Afrique noire : affirmation de soi et émancipation", *Autrepart*, Paris (IRD), 2001, n°18. Tossutti, L.S., « Voluntary Associations and the Political Engagement of Young Canadians », *Revue d'études canadiennes*, 41, 1, 2007, 100-125.

C. Withol De Wenden, R. Leveau : *La bourgeoisie : les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*. /. Meudon, ed. du CNRS, 2001.

SYNTHESE

Cette étude s'est donnée pour objectif d'analyser les ressorts de l'engagement, dans les associations, des jeunes issus de l'immigration. Elle montre l'évolution des types d'engagement en lien avec l'apparition de modes nouveaux de sociabilité et de nouvelles formes de subjectivité : de l'engagement « traditionnel » par lequel une action collective manifeste une solidarité à l'égard de la communauté d'origine à l'engagement, individuel, souvent à visée entrepreneuriale. L'analyse tend à montrer les articulations entre projet communautaire, projet de société et projet personnel.

L'étude met également en lumière l'émergence d'acteurs jusque-là peu visibles, concomitamment à de nouveaux objets de l'engagement associatif. Les jeunes femmes sont de plus en plus présentes dans les associations et de plus en plus nombreuses à y jouer un rôle important. Par ailleurs, l'insertion dans le tissu économique passe souvent par des actions innovantes qui ne sont pas sans lien avec un souci de revendication identitaire. Le désir d'insertion et de reconnaissance sociale prime alors sur les préoccupations politiques dans l'engagement en association.

Ces nouvelles formes d'engagement questionnent l'abandon d'une posture militante consistant à interpeller les institutions publiques pour obtenir des droits et dénoncer les discriminations en faveur d'une orientation fondée par l'idée de l'autonomie, de l'auto-responsabilisation et le refus d'une identité de discriminé ou marginalisé. Cette réorientation peut facilement être identifiée comme le miroir des politiques publiques marquées par la question de l'emploi et le passage des luttes contre les discriminations vers la promotion de la diversité (portée en grande partie par les entreprises).

Cette prise en main par l'adoption d'un éthos entrepreneurial alimente en même temps l'idée de la construction d'un bien commun, des formes de solidarité qui refusent la dépendance des parents et des pouvoirs publics tout en cherchant à créer des collectifs qui se fondent sur la circulation des biens matériels et immatériels et des services. Portés par l'usage des réseaux sociaux, ces collectifs possèdent une forte dimension transnationale et cherchent à réaliser et valoriser une double-inscription entre ici et là-bas.

Soulignons l'intérêt, dans ce genre d'enquête des méthodes qualitatives. L'approche biographique, particulièrement permet une appréhension fine de la subjectivité à l'œuvre dans l'engagement qu'une démarche quantitative s'avère incapable de discerner.

Enfin l'accent doit être mis sur l'incidence du travail d'accompagnement auprès des jeunes fourni par le GRDR et d'autres structures, tant sur le plan des connaissances produites qu'à celui des actions individuelles et de la mobilisation des réseaux associatifs.